Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9170932
Centre d'intérêt : 751

Habileté à communiquer oralement au primaire et au secondaire / Direction générale des programmes, Direction de la formation générale. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990.
107 p. ; 28 cm + formulaire de consultation (11 p.). -- (Document de consultation / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale des programmes. Secondaire)

Code : 9091-0731; 16-2431-09 (v.); 16-2431-10 (formulaire).

ISBN 2-550-15431-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes

Descripteur(s) : Français (Langue) • Communication verbale • Compréhension • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document vise à préciser le contenu du volet "Habileté à communiquer oralement" dans les programmes de français. La première partie décrit les objectifs d'enseignement et d'apprentissage, soit les habiletés, les connaissances et les savoir-faire que l'élève doit développer progressivement tout au long du primaire et du secondaire. La deuxième partie décrit les objectifs terminaux des volets compréhension et production de messages oraux et indique ce qu'on peut attendre de l'élève au terme de chaque année d'apprentissage.

Type de document :

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

au primaire et au secondaire

DOCUMENT DE CONSULTATION

PRIMAIRE

SEPTEMBRE 1990

Québec

9170132

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT

au primaire et au secondaire

DOCUMENT DE CONSULTATION

PRIMAIRE

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 9091-0731

ISBN 2-550-15431-2

Dépôt légal - quatrième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. PRÉSENTATION DU VOLET ORAL

1. Introduction 7

2. Les objectifs d'enseignement et d'apprentissage 8

3. Les objectifs terminaux et les profils de compétence 12

2. HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Objectifs d'ordre affectif 19

2. Tableau synthèse des objectifs 21

3. Objectifs d'enseignement et d'apprentissage 23

B. LES OBJECTIFS TERMINAUX ET LES PROFILS DE COMPÉTENCE

AU PRIMAIRE

1. Objectif terminal 33

2. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences 34

3. Performance attendue 36

4. Conditions de réalisation 38

AU SECONDAIRE

1. Tableau synthèse des objectifs en compréhension orale au secondaire 45

2. Objectif général 47

3. Objectifs terminaux 47

4. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences 49

5. Critères d'évaluation 50

6. Performance attendue 50

7. Conditions de réalisation 56

3. HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Objectifs d'ordre affectif 63

2. Tableau synthèse des objectifs 65

3. Objectifs d'enseignement et d'apprentissage 67

B. LES OBJECTIFS TERMINAUX ET LES PROFILS DE COMPÉTENCE

AU PRIMAIRE

1. Objectif terminal 83

2. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences 84

3. Performance attendue 85

4. Conditions de réalisation 89

AU SECONDAIRE

1. Tableau synthèse des objectifs en production orale au secondaire 95

2. Objectif général 97

3. Objectifs terminaux 97

4. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences 98

5. Critères d'évaluation 99

6. Performance attendue 99

7. Conditions de réalisation 106

PRÉSENTATION DU VOLET

ORAL

Pour éviter les lourdeurs qu'entrainerait, dans le corps du document, la répétition systématique des termes masculins et féminins pour désigner des personnes, le genre masculin a été retenu. Les lectrices et les lecteurs voudront bien en tenir compte.

1. INTRODUCTION

Le présent document vise à préciser le contenu du volet **Habileté à communiquer oralement** dans les programmes de Français au primaire et au secondaire. Les précisions apportées sont de deux ordres : en premier lieu, un volet est ajouté au programme du primaire. Ce volet vise le développement de l'écoute et plus globalement l'apprentissage de la compréhension des messages oraux. En second lieu, dans les deux volets production et compré- hension de messages oraux, tant au primaire qu'au secondaire, les composantes de l'habileté à communiquer sont cernées avec plus de précision qu'en 1979 et 1980. Des contenus de connaissances et de savoir-faire sont également identifiés pour chacune des classes. Ces précisions et ces ajouts sont issus du Plan d'action ministériel. Ils tiennent compte également de l'observation de la pratique, tant de l'enseignement que de l'évaluation en communication orale, depuis les dix dernières années.

Ce document est constitué de deux parties : une première partie, intitulée **Les objectifs d'enseignement et d'apprentissage**, décrit les habiletés, les connaissances et les savoir-faire que l'élève doit développer progressivement tout au long du primaire et du secondaire. La deuxième partie, intitulée **Les objectifs terminaux et les profils de compétence**, décrit les objectifs terminaux des volets compréhension et production de messages oraux et indique ce qu'on peut raisonnablement attendre de l'élève au terme de chaque année d'apprentissage.

Bien que l'habileté à comprendre et l'habileté à produire soient deux facettes d'une habileté essentiellement dynamique, il convient, pour préciser les apprentissages que l'élève doit réaliser, de les isoler et d'en cerner les composantes respectives. Il demeure toutefois important que dans la pratique, ces deux pôles, l'émission et la réception, soient considérés et travaillés en interaction : les questions qu'un interlocuteur pose pour s'assurer qu'il a compris ce qui est dit amènent souvent le locuteur à clarifier et à préciser son message et à modifier ses énoncés. Dans la majorité des situations de communication orale, bien plus qu'à l'écrit, l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur contribue à la réussite de la communication. En classe, l'enseignant doit favoriser les interactions au cours d'échanges et de discussions pour assurer aussi bien le développement de la compréhension que celui de la production.

L'acte de communication orale est souple, dynamique et ne peut être décomposé aisément sinon pour répondre à des besoins de planification, d'intervention et d'évaluation. Dans la réalité d'une situation de communication, le locuteur élabore son message en tentant de traduire fidèlement sa pensée tout en l'adaptant à l'interlocuteur et au contexte dans lequel il se trouve. Le plus souvent, le message oral est moins figé que le message écrit et permet des ajustements en cours d'énonciation. Dans certaines situations, par ailleurs, comme le débat, l'entrevue ou l'exposé, le discours oral obéit à des règles qui s'apparentent à celles du discours écrit. Le locuteur planifie, structure son discours et ses phrases, choisit ses mots et ses gestes et contrôle sa voix comme un scripteur planifie et rédige un texte.

Comme le locuteur qui peut adapter son message en cours d'énonciation, le récepteur ou interlocuteur peut se permettre, lui aussi, dans bon nombre de situations, d'interagir pour ajuster sa compréhension : il questionne, reformule, commente, réagit, ajoute, nuance, contredit, manifeste par des gestes ou des mimiques qu'il a compris ou qu'une idée lui a échappé. Dans d'autres situations, les règles et les conventions font en sorte que l'interlocuteur est placé dans une position semblable à celle du lecteur. Quand il assiste à une pièce de théâtre, écoute un conte, visionne un film, quand il écoute un bulletin de nouvelles ou un exposé, il interagit mentalement avec ce qui est dit sans pouvoir s'assurer de sa compréhension auprès du locuteur. L'habileté à comprendre des messages oraux, tant dans les situations interactives que dans celles qui sont plus formelles, présente des analogies avec l'habileté à lire. L'interlocuteur, comme le lecteur, construit le sens du message, interagit avec celui-ci et se sert des idées et des informations qu'il contient pour répondre à ses besoins.

2. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Pour développer son habileté à communiquer oralement, comme émetteur et comme récepteur, l'élève doit vivre des situations qui permettent des interactions spontanées aussi bien que des discours régis par des règles plus formelles. C'est dans la variété des situations qu'il apprend à organiser son message, à utiliser la syntaxe et le lexique, les gestes, les mimiques, les éléments prosodiques et à les adapter

aux exigences diverses des différents contextes de communication. Il doit apprendre aussi bien à parler et à écouter de manière à faire évoluer un échange ou une discussion qu'à écouter de façon active et à formuler des messages élaborés, plus formels, qui exigent une langue soutenue.

L'enseignement de la communication orale doit aussi permettre le développement de la conscience linguistique de l'élève. Avant d'entrer à l'école, l'enfant pressent, s'il ne le sait pas déjà, qu'on ne parle pas de la même façon à toutes les personnes ni dans tous les contextes. L'école lui apprend qu'avec certaines personnes, à cause des rapports affectifs et sociaux qui s'établissent dans une communication verbale et dans certaines circonstances plus formelles, il doit utiliser une langue soutenue. Il apprend à faire des choix parmi les registres de langue. Il prend conscience également de la nécessité d'une langue précise et explicite. Dans des situations variées et grâce à des interventions judicieuses, il doit apprendre à passer d'une langue familière souvent remplie d'implicites, celle qu'il a utilisée jusqu'au moment de son entrée à l'école et qu'il utilise généralement avec efficacité dans ses communications quotidiennes, à une langue qui lui permettra d'exprimer sa pensée avec nuance et précision et d'aborder des sujets souvent complexes et abstraits.

Dans le présent document, les objectifs d'enseignement et d'apprentissage prennent en considération ces deux préoccupations : d'une part, le développement de l'habileté à communiquer oralement comme émetteur et comme récepteur dans des contextes variés et de plus en plus exigeants, d'autre part, le développement de la conscience linguistique.

En compréhension, les objectifs d'enseignement et d'apprentissage sont regroupés sous trois rubriques :

A. **Se préparer à l'écoute d'un message.** La préparation à l'écoute doit être considérée avec souplesse, comme d'ailleurs, la préparation à la production.

B. **Comprendre des messages variés.** L'élève doit apprendre à s'approprier un message oral en reconstituant les idées et les informations qui y sont contenues. La compréhension de l'élève

s'accroît et l'écoute lui profite s'il sait se situer par rapport au message, c'est-à-dire : exprimer les idées et les émotions que le message suscite, identifier les valeurs socio-culturelles qu'il véhicule, dégager les informations qui enrichiront ses connaissances.

C. **Objectiver sa compréhension.** L'élève doit développer sa capacité de réfléchir après une activité d'écoute pour identifier ce qui a facilité sa compréhension et ce qui lui a causé des difficultés.

En production, les objectifs sont groupés sous trois rubriques :

A. **Planifier son message.** À l'oral, comme à l'écrit, l'élève doit développer des habiletés d'anticipation à la fois du contenu et de l'organisation de son message. À l'oral, cependant, l'importance de la planification est très variable : parfois, le locuteur, quand il se prépare à un exposé ou à un débat, consacre beaucoup de temps à la préparation; par contre, quand il participe à un échange ou à une discussion, il prépare au fur et à mesure qu'il écoute et parfois en quelques secondes, ce qu'il dira et comment il le dira.

B. **Formuler un message en tenant compte des composantes de la situation de communication.** L'élève doit apprendre à énoncer le contenu de son message et à l'organiser selon les exigences et les règles du discours, de la phrase et du vocabulaire propres aux situations dans lesquelles il est placé.

C. **Objectiver sa production.** L'habileté à prendre conscience, des forces et des faiblesses de son message, doit se développer à travers toutes les situations d'apprentissage. Elle s'exerce tant en cours de production qu'après une situation de communication. En plus d'être essentielle au développement de l'habileté à communiquer, elle contribue au développement de la conscience linguistique.

Acquisition de connaissances et de savoir-faire. Les contenus qui visent le développement de connaissances et de savoir-faire sont groupés

autour des habiletés qu'ils contribuent à développer. Ils concernent l'organisation du message et des énoncés, le choix du vocabulaire, des éléments prosodiques, des gestes et des moyens divers qui accompagnent le discours. Ces acquisitions de connaissances et de savoir-faire visent elles aussi, comme les habiletés, le développement de la conscience linguistique.

Au primaire, les contenus sont centrés sur les connaissances et les savoir-faire nécessaires à l'apprentissage des différentes disciplines au programme. Ainsi, en sciences humaines, lorsque l'élève doit établir des relations de causalité entre des phénomènes historiques, géographiques et sociaux, il doit apprendre les structures syntaxiques et le vocabulaire qui lui permettent d'expliquer ces concepts et d'expliciter les liens qui les unissent.

Au secondaire, les contenus sont davantage reliés aux règles et aux exigences qu'imposent des discours plus formels comme l'exposé.

Légende

Les lettres E, T, R et S dans les colonnes de droite indiquent à quel moment les différentes habiletés deviennent objet d'enseignement et d'évaluation.

La légende est la suivante:

E - enseignement : habileté, connaissance ou savoir-faire qui doivent être enseignés de façon systématique et qui font l'objet d'évaluation formative;

T - terminal : élément enseigné la dernière année et qui doit donc être maîtrisé par la majorité des élèves;

R - rappel : connaissance ou savoir-faire qui peut être rappelé au besoin à l'ensemble ou à quelques-uns des élèves.

S - sommatif : habileté qui fait l'objet d'évaluation sommative, dans les conditions et selon les critères décrits dans les **Profils de compétence**.

3. LES OBJECTIFS TERMINAUX ET LES PROFILS DE COMPÉTENCE

L'objectif terminal du volet compréhension de messages oraux au primaire se lit comme suit :

> L'élève devra être capable de reconstruire le sens de messages oraux variés et adaptés à la capacité de comprendre d'un élève de cet âge en utilisant des stratégies de compréhension et de mémorisation qui complètent ses connaissances en vue de répondre à des besoins d'information et de satisfaire son besoin d'imaginaire.

Au secondaire, l'objectif général de compréhension orale est le suivant :

> L'élève devra être capable d'écouter différents discours propres à répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale.

L'objectif terminal du volet production de messages oraux au primaire est le suivant :

> L'élève devra être capable de construire des messages oraux variés en respectant les exigences de la situation de communication et du fonctionnement de la langue orale.

Au secondaire, l'objectif général de production orale est le suivant :

> L'élève devra être capable de formuler oralement différents discours propres à répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale.

Au secondaire chaque objectif général est précisé par un objectif terminal propre à chacune des classes, et ce, en compréhension et en production.

Des profils de compétence ont été élaborés pour préciser l'objectif terminal, expliciter la compétence qu'on peut raisonnablement attendre de l'élève au terme de chaque année d'apprentissage et faciliter l'évaluation. Ces profils décrivent les conditions qui doivent être respectées, les critères qui doivent être utilisés et les exigences satisfaites en contexte d'évaluation sommative pour mesurer l'atteinte de l'objectif terminal.

Une remarque s'impose au sujet des profils de compétence en compréhension de messages oraux au primaire. Il n'y a actuellement au primaire, ni enseignement systématique ni évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux bien que de multiples interventions en classe visent à améliorer la capacité d'écoute des élèves. L'absence d'objectifs de compréhension dans le programme de 1979 et le peu de données d'observation systématique ont rendu difficile l'élaboration de profils de compétence. Ceux-ci ont été établis à partir d'observations des enseignants sur la capacité d'attention des élèves et sur leur capacité à comprendre les consignes et les explications en classe. Par ail- leurs, un certain nombre d'observations effectuées sur les processus cognitifs permettent de compléter ces données. Ces profils devront toutefois être évalués au moment où un apprentissage rigoureux et suivi aura été réalisé.

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

1. OBJECTIFS D'ORDRE AFFECTIF

1. Développer une attitude positive face à l'écoute.

2. Développer son intérêt pour l'écoute de divers messages oraux :

   2.1 écouter régulièrement à l'école et à la maison des communications orales diverses;

   2.2 reconnaître l'écoute de messages oraux comme un moyen susceptible de répondre à ses besoins d'information et d'imaginaire;

   2.3 choisir à la radio, à la télévision, au cinéma, des messages oraux susceptibles de répondre à ses besoins et de proposer des visions du monde;

   2.4 communiquer ses goûts et ses intérêts pour les messages écoutés;

   2.5 réagir aux messages écoutés sur les plans de l'expérience, de l'esthétique et des valeurs véhiculées.

5. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN COMPRÉHENSION ORALE

Dans des contextes variés et signifiants d'écoute de messages oraux et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

	Cet apprentissage s'exercera à travers des messages oraux à visée						
A) Se préparer à l'écoute 1. Examiner la situation de communication. 2. Prévoir sa manière de participer à la communication. **B) Comprendre des messages variés** 1. Reconstituer le message dans son ensemble : 1.1 Dégager l'intention de communication et se représenter l'ensemble des informations. 1.2 Comprendre les liens à l'intérieur d'un même énoncé et entre plusieurs énoncés. 1.3 Comprendre les mots et les expressions selon différentes prononciations. 2. Se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite. 3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message. 4. Se situer par rapport aux valeurs socio culturelles véhiculées par un message. 5. Dégager des informations en fonction de besoins personnels et scolaires. 6. Élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message. **C) Objectiver sa compréhension** 1. Évaluer sa compréhension du sens d'un message. 2. Évaluer sa perception d'un message. 3. Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations ou des idées dégagées d'un message. 4. Évaluer en quoi les idées ou les informations entendues contribuent à sa connaissance et à sa perception du monde.	Classe	informative	incitative	expressive ou argumentative	imaginaire narrative	imaginaire - poétique ou dramatique	Pondération
	Première secondaire			Écouter des témoignages à caractère expressif avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments ou les opinions de quelqu'un. 10			Oral 10%
	Deuxième secondaire	Écouter des comptes rendus d'événements d'actualité avec l'intention de s'informer sur ces événements. 10					Oral 10%
	Troisième secondaire					ÉCOUTER et lire des chansons à caractère poétique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	Oral 10%
	Quatrième secondaire					ÉCOUTER et lire des pièces de théâtre avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	Oral 10%
	Cinquième secondaire	ÉCOUTER des émissions documentaires et lire des ouvrages documentaires, des articles de revues ou de journaux avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.* 10					Oral 10%

*Lorsque la compréhension est orale et écrite, l'habileté indiquée en majuscules est prioritaire et c'est elle qui fait l'objet d'une évaluation sommative.

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

3. OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Dans des situations réelles, signifiantes et diversifiées de communication orale, l'élève doit apprendre à:

A - SE PRÉPARER À L'ÉCOUTE D'UN MESSAGE ORAL

1. Examiner la situation de communication :

1.1 s'informer du sujet traité par le locuteur et de son intention ou les identifier;
1.2 identifier les connaissances ou l'expérience qu'il a déjà dans ce domaine;
1.3 identifier les caractéristiques du contexte et la variété de langue utilisée.

2. Prévoir sa manière de participer à la communication :

2.1 identifier ses besoins, son intention, ses buts particuliers et son rôle comme interlocuteur;
2.2 prévoir une manière de retenir mentalement les informations ou les idées d'un message selon son intention d'écoute;
2.3 prévoir une manière de conserver par écrit les informations ou les idées d'un message selon son intention d'écoute.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
E	E	E	E	E	E	E	E	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
			E	E	E	E	T	R	R	R
E	E	E	E	E	E	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
			E	E	T	R	R	R	R	R

B - COMPRENDRE DES MESSAGES VARIÉS

1. Reconstituer un message dans son ensemble

1.1 Dégager l'intention et se représenter l'ensemble des informations d'un message

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Vérifier sa compréhension de l'intention, du sujet, des aspects, des informations importantes et des informations de détail qui se rapportent au message en questionnant le locuteur, en réécoutant le message, etc.;

b) se donner mentalement des points de repère pour se rappeler le sujet, les aspects, les informations importantes et de détail du message en schématisant son organisation;

c) se donner des points de repère par écrit pour conserver l'organisation de l'information (sujet, aspects, informations importantes et de détail) en la schématisant et en prenant des notes;

d) expliciter en ses propres mots ce qu'il a perçu de l'intention du locuteur, du sujet, des aspects et des informations importantes;

e) reformuler en ses propres mots les liens entre les informations importantes et les informations de détail;

f) identifier l'organisation des informations dans le message.

1.2 Comprendre les liens à l'intérieur d'un énoncé et de plusieurs énoncés entre eux.

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Reformuler en ses propres mots des idées ou des informations d'un message en faisant ressortir et en explicitant les liens qui les unissent;

b) observer dans de courts messages enregistrés comment le locuteur exprime différentes relations (temps, espace, cause, etc);

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
			E	E	E	E	E	T	R	R
				E	E	E	F	T	R	R
E	E	E	E	E	E	E	E	E	T	R
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	T
						E	E	E	E	T
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R

c) observer les moyens paralinguistiques (gestes, mimiques, pauses, volume, débit, intonation) qui servent à exprimer des relations à l'intérieur d'un même énoncé, entre plusieurs énoncés.

1.3 Comprendre les mots et les expressions selon différentes prononciations

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) vérifier sa compréhension des mots peu familiers ou spécialisés en questionnant le locuteur, les pairs, l'enseignant, en réécoutant le message ou en ayant recours à un dictionnaire, etc.;

b) vérifier sa compréhension des mots et expressions imagés utilisés dans un message poétique (conte, poème, monologue, etc.);

c) expliciter de quels indices il se sert pour donner du sens aux prononciations, aux mots et aux expressions :
   - le contexte verbal (explications, définitions, comparaisons, etc.),
   - le contexte non-verbal (gestes, mimiques, ton de la voix, etc.),
   - sa connaissance des mots (mots de même famille, sens littéral de certaines expressions imagées, etc.),
   - sa connaissance du sujet ou d'un sujet connexe;

d) identifier dans des messages oraux les prononciations, les mots et les expressions propres aux registres du français québécois familier et soutenu et en évaluer la pertinence par rapport à la situation de communication;

e) identifier dans des discours oraux les prononciations, les mots et les expressions propres aux différentes variétés régionales du Québec et d'ailleurs dans la francophonie (québécismes, anglicismes, régionalismes) et en évaluer la pertinence par rapport à la situation de communication.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
						E	E	E	E	T
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
			E	E	E	E	T	R	R	R
				E	E	E	E	E	T	R
				E	E	E	E	F	T	R

	PRIMAIRE						SECONDAIRE				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
2. Se situer par rapport à un message au plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite											
Acquisition de connaissances et de savoir-faire	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
a) Exprimer et expliciter les émotions et les sentiments suscités par un message;	E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
b) exprimer et expliciter ce que rappellent ou évoquent les thèmes, les idées, les personnes, les personnages, les événements, les lieux, etc. présents dans un message;	E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
c) exprimer et expliquer sa réaction aux moyens utilisés par l'auteur ou le locuteur pour obtenir l'adhésion du récepteur, pour transmettre l'information, pour faire rire, pour créer un univers imaginaire, etc.;					E	E	E	E	E	T	R
d) fonder sa critique d'un message sur des critères appropriés.							E	E	E	T	R
3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message, l'auteur ou le locuteur							S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire						E	E	E	T	R	R
a) Situer l'auteur ou le locuteur dans son contexte social, culturel, historique, scientifique ou littéraire;						E	E	E	T	R	R
b) identifier les éléments du message qui donnent des informations sur l'auteur ou le locuteur : références personnelles, dates, noms de lieux, voix, accent, etc.;						E	E	E	T	R	R
c) identifier les éléments du message qui fournissent des indications sur l'auteur ou le locuteur : allusions, sous-entendus, références à des situations passées, présentes ou futures, à un milieu socio-culturel précis, caractéristiques des personnages, etc.;						E	E	E	E	T	R
d) recueillir des informations sur l'auteur ou le locuteur qui permettent de comprendre le message;							E	E	E	T	R

e) recueillir des informations sur le contexte social, culturel, historique, scientifique ou littéraire : dates, noms de lieux, moeurs, coutumes, faits historiques, institutions sociales, actions, style, etc.;

f) dégager les valeurs véhiculées dans un message à caractère informatif ou argumentatif à partir des aspects traités et des informations données;

g) dégager les valeurs véhiculées par les personnages, les situations, les thèmes ou les idées dans un discours à caractère narratif ou poétique.

4. Se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles véhiculées par un message

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Réagir aux valeurs véhiculées par un message en exprimant et en explicitant ses réactions;

b) fonder sa réaction sur le plan des valeurs socio-culturelles sur des critères appropriés.

5. Dégager des informations en fonction de besoins personnels et scolaires

Acquisition de connaissances et de savoir-faire :

a) Retenir mentalement les informations qui répondent à ses besoins;

b) conserver par écrit les informations qui répondent à ses besoins;

c) reformuler et adapter les informations en fonction de ses besoins.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
								E	E	T
								E	E	T
						E	E	T	R	R
						S	S	S	S	S
					E	E	E	T	R	R
						E	E	E	E	T
	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
	E	E	E	E	E	E	T	R	R	R
			E	E	E	E	E	T	R	R
	E	E	E	E	E	E	E	T	R	R

	PRIMAIRE						SECONDAIRE				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
6. **Élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message**				S	S	S	S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Questionner pour obtenir un complément d'information ou une clarification;			E	E	E	T	R	R	R	R	R
b) contribuer au déroulement et à la progression d'un échange en faisant des rappels, des suggestions, des commentaires constructifs, etc.;				E	E	E	E	T	R	R	R
c) établir des liens entre des informations contenues dans un message pour formuler une idée ou une information nouvelle;					E	E	E	E	E	T	R
d) transposer des informations ou des idées à une autre situation ou à un autre domaine;			E	E	E	E	E	E	E	T	R
e) tirer des conclusions ou des conséquences;					E	E	E	E	E	T	R
f) faire des généralisations.								E	E	E	T
C - OBJECTIVER SA COMPRÉHENSION											
1. **Évaluer sa compréhension du sens d'un message**	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
1.1 Reconnaître ce qu'il a compris et ce qui lui a posé problème			E	E	E	E	E	E	E	E	E
1.2 Identifier des moyens susceptibles de l'aider à résoudre ses difficultés (reviser sa préparation ou sa participation, questionner pour vérifier sa compréhension, etc.			E	E	E	E	E	E	T	R	R
2. **Évaluer sa perception d'un message**			E	E	E	E	E	E	E	T	R
3. **Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations ou des idées dégagées d'un message en fonction de ses besoins et de son intention**			E	E	E	E	E	T	R	R	R
4. **Évaluer en quoi les idées ou les informations entendues contribuent à sa connaissance et à sa perception du monde**					E	E	E	E	E	E	T

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

B. LES OBJECTIFS TERMINAUX ET LES PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

PROFILS DE COMPÉTENCE
AU PRIMAIRE

HABILETÉ À COMPRENDRE
DES MESSAGES ORAUX
PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE

1. OBJECTIF TERMINAL

Au terme d'une année d'apprentissage, l'élève devra être capable de reconstruire le sens de messages oraux variés et adaptés à la capacité de comprendre d'un élève de cet âge, en utilisant des stratégies de compréhension et de mémorisation qui complètent ses connaissances, en vue de répondre à des besoins d'information et de satisfaire son besoin d'imaginaire.

L'atteinte de l'objectif terminal doit être évaluée dans le cadre d'une démarche qui comprend l'intention d'évaluation, la mesure, le jugement et la décision. La mesure de la compétence à comprendre des messages oraux doit s'effectuer dans des situations signifiantes comprenant une intention qui justifie l'écoute d'un message, un message énoncé de vive voix ou enregistré sur ruban sonore ou sur vidéocassette et une tâche que l'élève doit réaliser pour manifester ce qu'il a compris du message. En évaluation sommative, la mesure peut être effectuée à partir d'une seule situation, cependant, afin de porter un jugement équitable, il peut être nécessaire de la comparer à d'autres prises vers la fin de l'année dans des conditions semblables.

Vu l'absence de tradition en évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux au primaire, voici quelques exemples qui illustrent ce que peuvent être une situation et une tâche.

- Écouter un conte en vue de réagir aux images qu'il suscite. La tâche de l'élève consiste à exprimer oralement ou par écrit sa réaction à ce conte en explicitant ce qu'il évoque pour lui ou en faisant ressortir les éléments qu'il a aimés et ceux qui lui ont déplu (de la première à la sixième années).

- Écouter un documentaire audio-visuel sur les moeurs d'un animal en vue d'accroître ses connaissances sur le monde animal. Par exemple, l'élève note quelques faits tirés du documentaire qui démontrent que cet animal a des habitudes adaptées à son environnement (cinquième ou sixième année).

- Écouter des consignes à propos d'un trajet pour savoir comment se rendre d'un point à un autre. La tâche de l'élève consiste à tracer sur un plan le trajet qui a été décrit et expliqué (deuxième ou troisième année).

- Écouter un adulte (l'enseignant ou un autre adulte de son milieu) qui exprime son point de vue sur un problème qui touche les jeunes de son âge, par exemple, la nécessité, la longueur et la fréquence des travaux scolaires à la maison, et qui lui demande de réagir à ses arguments. L'élève doit noter les arguments avec lesquels il est d'accord, ceux avec lesquels il est en désaccord et justifier sa réaction (quatrième, cinquième et sixième années).

- Écouter des consignes qui expliquent comment dessiner et agencer des formes géométriques pour former un animal bizarre. La tâche consiste à écouter les consignes une à une et à dessiner cet animal (première et deuxième années).

Il est important de se rappeler qu'avant d'entreprendre une démarche d'évaluation sommative, il faut s'assurer que des situations d'apprentissage et des interventions nombreuses ont permis à l'élève de développer son habileté.

Les pages qui suivent indiquent les balises qui devraient guider l'élaboration de situations d'évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux et les conditions qui doivent être satisfaites en évaluation sommative. Ces conditions respectent les exigences de l'évaluation et les caractéristiques des élèves de chaque groupe d'âge. Ces pages décrivent de plus les critères, les indices et les exigences requis pour observer la compétence de l'élève et pour porter un jugement sur l'atteinte de l'objectif terminal.

2. PRINCIPES SOUS-JACENTS À LA THÉORIE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

2.1 La compétence s'entend généralement comme étant la capacité d'accomplir une tâche donnée de façon satisfaisante.

2.2 L'ensemble des critères doit faire partie de l'évaluation de la compétence.

2.3 Il faut respecter l'importance relative de chacun des critères selon la pondération proposée (cette pondération est à venir).

2.4 Ce qui est prescrit comme <u>minimal</u> dans les profils de compétence doit être considéré pour les besoins de l'évaluation et doit être dépassé dans l'enseignement.

2.5 L'évaluation sommative doit refléter fidèlement ce que l'évaluation formative a révélé. En cas d'écart entre les résultats des deux types d'évaluation, il appartient à l'enseignant d'en examiner les causes et d'apporter les correctifs qui s'imposent.

2.6 L'interprétation des niveaux de compétence doit tenir compte de la difficulté de la tâche, qui varie selon les années.

2.7 Chacune des exigences des différents indices est formulée compte tenu de l'année.

2.8 Le tableau détaillé des critères, des indices et des exigences ne constitue pas en soi une grille d'évaluation. Toutefois la grille d'évaluation devra s'appuyer sur ce tableau.

2.9 Dans sa démarche d'évaluation, l'enseignant doit, pour chaque critère, tout d'abord déterminer si l'élève possède ou non la compétence, puis nuancer son jugement à l'aide d'une échelle graduée.

2.10 Il est important que le score de l'élève à chacun des critères de la performance attendue résulte de plus d'une observation. Cette façon de procéder assure une plus grande cohérence interne et une plus grande validité des résultats, l'essentiel étant d'éviter autant que possible le risque de deux types de mauvaises décisions quant au classement des élèves, soit:

Les faussement positifs : les individus qui réussissent sans vraiment posséder l'expertise, la compétence nécessaire;

Les faussement négatifs : les individus qui échouent mais qui en réalité possèdent les habiletés nécessaires.

3. PERFORMANCE ATTENDUE

L'évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux se fait selon un ou quelques-uns des critères énumérés ci-après et qui correspondent à quatre intentions d'écoute ou quatre manières d'écouter un message. Le tableau qui suit vise à fournir des balises pour l'établissement du seuil de réussite. Cependant, comme il a déjà été mentionné dans ce document, l'absence de tradition dans ce domaine et de données fiables résultant d'observations systématiques en classe, devrait inciter à beaucoup de prudence. Ce tableau présente quatre critères dont quelques-uns sont accompagnés d'indices : ce sont des aspects ou des moyens qui permettent de cerner le critère. Les exigences portent sur le comportement attendu de la part de l'élève et servent à établir le seuil de réussite.

PERFORMANCE ATTENDUE : TABLEAU DÉTAILLÉ DES CRITÈRES, DES INDICES ET DES EXIGENCES

1er critère : L'élève est capable de reconstituer l'ensemble de l'information d'un message entendu.

1er indice : En racontant ce qu'il a compris d'un message

exigences :

- Il raconte oralement ce qu'il a entendu sans distinguer les informations principales des informations de détail et en établissant quelques liens entre certaines informations;
- il raconte oralement ou par écrit ce qu'il a compris d'un message en faisant ressortir les idées, les informations ou les événements importants et en établissant quelques liens entre ces idées, informations ou événements;
- il raconte oralement ou par écrit ce qu'il a compris d'un message en faisant ressortir les idées, les informations ou les événements importants et en établissant quelques liens entre les informations principales et les informations secondaires ou de détail.

1	2	3	4	5	6
x	x				
		x	x	x	
					x

	1	2	3	4	5	6
2e indice : <u>En exécutant des actions qui démontrent sa compréhension du message</u>						
exigences : . Les actions démontrent une compréhension de la majorité des informations;	x	x	x			
. les actions démontrent une compréhension de la quasi totalité des informations.				x	x	x
2e critère : L'élève est capable de se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées que le message suscite en s'appuyant sur son contenu ou sur sa forme.						
exigences : . Il exprime oralement une réaction globale et il fait ressortir un ou deux aspects du message qui justifient sa réaction ou il explicite ce que rappellent ou évoquent certains passages du message;	x	x	x			
. il exprime (oralement ou par écrit) sa réaction d'une manière nuancée en faisant ressortir quelques aspects qui justifient sa réaction ou en explicitant ce que rappellent ou évoquent certains passages du message:				x	x	x
3e critère : L'élève est capable de dégager des informations d'un message oral pour répondre à des besoins particuliers.						
exigences : Il dégage une grande partie des informations contenues telles quelles dans le message et qui répondent à un besoin particulier :						
. en complétant un aide-mémoire, une liste ou un tableau simple;		x	x	x		
. en complétant une liste, un aide-mémoire, un tableau simple, en reformulant au besoin les informations entendues et en établissant des liens entre celles-ci.					x	x

	1	2	3	4	5	6
4e critère : L'élève est capable de faire des déductions nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message.						
1er indice : En appliquant à une autre situation des idées ou des informations contenues dans un message						
exigences : . Il tient compte de la majorité des informations ou des idées entendues;				x	x	
. il tient compte de la quasi totalité des idées ou des informations entendues.						x
2e indice : En formulant des idées nouvelles qui démontrent qu'il a établi des liens de temps, d'espace, de but, de cause, de manière, de comparaison, d'appartenance entre des informations contenues dans le message						
exigence : . Il peut établir quelques liens en faisant ressortir les informations sur lesquelles il s'appuie pour établir ces liens.					x	x

4. CONDITIONS DE RÉALISATION

4.1 La situation d'écoute

La situation d'écoute doit être vraisemblable et signifiante : elle doit placer l'élève dans un contexte qui simule les conditions dans lesquelles il pourrait normalement écouter des messages oraux à cet âge. Elle doit comprendre une intention d'écoute plausible, un message à écouter et une tâche que l'élève doit réaliser pour manifester ce qu'il a compris du message. | x | x | x | x | x | x |

4.2 Les composantes de la situation d'écoute

L'intention d'écoute doit être claire : l'élève doit savoir avec quelle intention ou pour quelle raison il écoute le message qui lui est présenté. | x | x | x | x | x | x |

Les intentions doivent être variées : l'élève écoute un message tant pour réaliser un but utilitaire que pour augmenter ses connaissances sur un sujet qui l'intéresse ou pour satisfaire un besoin d'imaginaire.

L'intention doit être plausible : elle présente une raison vraisemblable qui habituellement justifie l'écoute d'un message ou bien, elle simule un besoin réel ou possible des élèves de cet âge.

L'intention d'écoute doit être en relation avec la visée du message ou la raison pour laquelle il est énoncé.

La tâche doit découler normalement de l'intention d'écoute : c'est une manière vraisemblable et pratique de réaliser l'intention.

Elle doit être familière : l'élève doit avoir déjà réalisé des tâches semblables en communication orale ou dans d'autres disciplines.
Si la tâche n'est pas familière, elle doit être facile à comprendre.

Elle doit être facile à exécuter : elle ne doit pas exiger une grande capacité d'organisation ni l'utilisation de techniques plus élaborées que celles qui ont été travaillées en classe, ni la lecture d'un texte.

La manière de répondre :

- elle n'exige pas de rédaction de la part de l'élève;
- elle peut exiger la rédaction d'une ou quelques phrases;
- elle peut exiger la prise de notes;
- elle peut exiger une réponse orale peu élaborée;
- elle peut exiger une réponse orale élaborée;
- elle doit être simple: éléments à choisir ou à encercler, actions simples à exécuter, dessin à compléter, à colorier ou à exécuter, trajet ou objets à dessiner sur un plan ou une carte, etc.;

1	2	3	4	5	6
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
			x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x				
		x	x	x	x
				x	x
x	x	x			
			x	x	x
x	x				

1	2	3	4	5	6
		x	x	x	x
x	x				
		x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x			
			x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x				
		x	x		
				x	x

- elle peut être plus élaborée: liste ou aide-mémoire à élaborer, tableaux simples à remplir, actions à exécuter, etc.

Le message

Il doit être conçu de manière à intéresser des élèves de cet âge et il doit être compréhensible par ces derniers :

- le contenu doit être familier tout en présentant des idées ou des informations nouvelles;
- le contenu peut être nouveau à la condition qu'il soit appuyé par des procédés visuels, sonores ou discursifs qui facilitent la compréhension;
- le contenu peut être relié aux thèmes abordés dans les différentes disciplines à la condition qu'il y ait eu une acquisition suffisante des connaissances et des concepts inhérents aux messages;
- l'organisation du message doit être claire et cohérente;
- la langue utilisée doit être simple et familière;
- la langue utilisée peut appartenir au registre soutenu ou littéraire (dans le cas des contes, par exemple).

Le message peut être dit ou lu de vive voix par l'enseignant;
il peut être enregistré sur disque, sur ruban sonore ou sur cassette-vidéo. La qualité des documents sonores ou audio-visuels doit être excellente afin de favoriser l'écoute et d'assurer la compréhension.

La longueur du message varie selon son contenu et son genre: un conte est plus long qu'une suite de deux ou trois consignes et il n'est pas pour autant plus difficile à comprendre. Toutefois, compte tenu de l'âge et de la capacité d'attention des élèves, voici quelques indications :
- une minute ou deux (sauf dans le cas d'un conte ou d'un scénario);
- de deux à cinq minutes;
- de trois à dix minutes.

4.3 La mise en situation

La situation d'écoute doit être précédée d'une mise en situation qui vise à motiver les élèves, à les situer dans le contexte, à présenter le message et à expliquer la tâche à réaliser.

La mise en situation doit mettre en évidence l'intention ou la raison qui justifie l'écoute d'un message.

Elle doit annoncer et présenter au besoin le contenu et la nature du message:

Si le message contient des idées ou des informations peu familières, l'enseignant fait ressortir les concepts et les connaissances auxquels l'élève doit se référer pour comprendre le message.

Au moment de la mise en situation, l'enseignant décrit la tâche à réaliser et l'explique.

La présentation du message et de la tâche est faite oralement;

elle peut être faite par écrit si la nature de la tâche l'exige ou si celle-ci comprend plusieurs étapes.

La mise en situation comprend une période d'échange qui permet aux élèves de bien comprendre la situation d'écoute.

Dans la majorité des situations d'écoute le message doit être écouté une première fois pour que l'élève se familiarise avec son contenu et une deuxième fois pour qu'il puisse réaliser la tâche.

4.1 Les consignes

Les consignes précisent la tâche de l'élève : elles sont données oralement, et par écrit si la difficulté ou la longueur de la tâche le justifie.

Les consignes doivent indiquer :
- la tâche et son déroulement;
- la manière de répondre ou d'effectuer la tâche;
- le temps alloué pour effectuer la tâche.

	1	2	3	4	5	6
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
			x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
			x	x	x	x
			x			
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
			x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x
	x	x	x	x	x	x

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX

OBJECTIFS TERMINAUX ET PROFILS DE COMPÉTENCE AU SECONDAIRE

1. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN COMPRÉHENSION ORALE AU SECONDAIRE

Dans des contextes variés et signifiants d'écoute de messages oraux et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Se préparer à l'écoute

1. Examiner la situation de communication.
2. Prévoir sa manière de participer à la communication.

B) Comprendre des messages variés

1. Reconstituer le message dans son ensemble :
1.1 Dégager l'intention de communication et se représenter l'ensemble des informations.
1.2 Comprendre les liens à l'intérieur d'un même énoncé et entre plusieurs énoncés.
1.3 Comprendre les mots et les expressions selon différentes prononciations.
2. Se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite.
3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message.
4. Se situer par rapport aux valeurs socio culturelles véhiculées par un message.
5. Dégager des informations en fonction de besoins personnels et scolaires.
6. Élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message.

C) Objectiver sa compréhension

1. Évaluer sa compréhension du sens d'un message.
2. Évaluer sa perception d'un message.
3. Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations ou des idées dégagées d'un message.
4. Évaluer en quoi les idées ou les informations entendues contribuent à sa connaissance et à sa perception du monde.

Cet apprentissage s'exercera à travers des messages oraux à visée

Classe	informative	incitative	expressive ou argumentative	imaginaire narrative	imaginaire - poétique ou dramatique	Pondération
Première secondaire			Écouter des témoignages à caractère expressif avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments ou les opinions de quelqu'un. 10			Oral 10%
Deuxième secondaire	Écouter des comptes rendus d'événements d'actualité avec l'intention de s'informer sur ces événements. 10					Oral 10%
Troisième secondaire					ÉCOUTER et lire des chansons à caractère poétique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.* 10	Oral 10%
Quatrième secondaire					ÉCOUTER et lire des pièces de théâtre avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire, d'explorer le langage et de se donner une vision du monde.* 10	Oral 10%
Cinquième secondaire	ÉCOUTER des émissions documentaires et lire des ouvrages documentaires, des articles de revues ou de journaux avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.* 10					Oral 10%

*Lorsque la compréhension est orale et écrite, l'habileté indiquée en majuscules est prioritaire et c'est elle qui fait l'objet d'une évaluation sommative.

HABILETÉ À COMPRENDRE
DES MESSAGES ORAUX
PROFILS DE COMPÉTENCE AU SECONDAIRE

2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Au terme d'une année d'apprentissage, l'élève devra être capable d'écouter des messages oraux variés (informatifs, incitatifs, expressifs ou argumentatifs et imaginaires) propres à répondre à ses différents besoins de communication personnelle et sociale.

3. OBJECTIFS TERMINAUX

L'atteinte des objectifs terminaux doit être évaluée dans le cadre d'une démarche qui comprend: la détermination de l'intention de l'évaluation, la mesure, le jugement et la décision.

La mesure de la compétence à comprendre des messages oraux doit s'effectuer dans des situations signifiantes comprenant une intention qui justifie l'écoute d'un message, un message énoncé de vive voix ou enregistré sur un ruban sonore ou sur vidéocassette et une tâche que l'élève doit réaliser pour manifester ce qu'il a compris du message.

Il est important de se rappeler qu'avant d'entreprendre une démarche d'évaluation sommative, il faut s'assurer que des situations d'apprentissage et des interventions nombreuses ont permis à l'élève de développer son habileté.

Les pages qui suivent indiquent les balises qui devraient guider l'élaboration de situations d'évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux et les conditions qui doivent être satisfaites en évaluation sommative. Ces conditions respectent les exigences de l'évaluation et les caractéristiques des élèves de chaque groupe d'âge. Ces pages décrivent de plus les critères, les indices et les exigences requis pour observer la compétence de l'élève et pour porter un jugement sur l'atteinte des objectifs terminaux de compréhension des messages oraux.

	1	2	3	4	5
Messages oraux à visée informative					
. ÉCOUTER des comptes rendus oraux d'événements d'actualité avec l'intention de s'informer sur ces événements.		x			
. LIRE et écouter des reportages avec l'intention de s'informer sur un sujet donné.*				x	
. ÉCOUTER des émissions documentaires et lire des ouvrages documentaires, des articles de revues et de journaux avec l'intention de s'informer sur un sujet d'intérêt général.*					x
Messages oraux à visée incitative					
. LIRE des dépliants, des brochures, des textes publicitaires et écouter des messages publicitaires avec l'intention de s'informer en vue d'actions à exécuter.*			x		
Messages oraux à visée expressive					
. ÉCOUTER des témoignages à caractère expressif avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments ou les opinions de quelqu'un.	x				
. LIRE et écouter des entrevues avec l'intention de s'informer sur les goûts, les sentiments ou les opinions d'une personnalité.*		x			
Messages oraux à visée imaginaire					
. LIRE et écouter des textes poétiques expressifs avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.*	x				
. ÉCOUTER et lire des chansons à caractère poétique avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.*			x		
. ÉCOUTER et lire des pièces théâtre avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.*				x	
. LIRE et écouter des textes poétiques classiques et contemporains avec l'intention de satisfaire un besoin d'imaginaire.*					x

---

* L'habileté indiquée en majuscules est prioritaire et fait l'objet d'une évaluation sommative.

4. PRINCIPES SOUS-JACENTS À LA THÉORIE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

4.1 La compétence s'entend généralement comme étant la capacité d'accomplir une tâche donnée de façon satisfaisante.

4.2 L'ensemble des critères doit faire partie de l'évaluation de la compétence.

4.3 Il faut respecter l'importance relative de chacun des critères selon la pondération proposée (cette pondération est à venir).

4.4 Ce qui est prescrit comme minimal dans les profils de compétence doit être considéré pour les besoins de l'évaluation et doit être dépassé dans l'enseignement.

4.5 L'évaluation sommative doit refléter fidèlement ce que l'évaluation formative a révélé. En cas d'écart entre les résultats des deux types d'évaluation, il appartient à l'enseignant d'en examiner les causes et d'apporter les correctifs qui s'imposent.

4.6 L'interprétation des niveaux de compétence doit tenir compte de la difficulté de la tâche, qui varie selon les années.

4.7 Chacune des exigences des différents indices est formulée compte tenu de l'année.

4.8 Le tableau détaillé des critères, des indices et des exigences ne constitue pas en soi une grille d'évaluation. Toutefois la grille d'évaluation devra s'appuyer sur ce tableau.

4.9 Dans sa démarche d'évaluation, l'enseignant doit, pour chaque critère, tout d'abord déterminer si l'élève possède ou non la compétence, puis nuancer son jugement à l'aide d'une échelle graduée.

4.10 Il est important que le score de l'élève à chacun des critères de la performance attendue résulte de plus d'une observation. Cette façon de procéder assure une plus grande cohérence interne et une plus grande validité des résultats, l'essentiel étant d'éviter autant que possible le risque de deux types de mauvaises décisions quant au classement des élèves, soit :

Les faussement positifs : les individus qui réussissent sans vraiment posséder l'expertise, la compétence nécessaire;

Les faussement négatifs : les individus qui échouent mais qui en réalité possèdent les habiletés nécessaires.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères qui servent à évaluer l'habileté à comprendre un message oral pour toutes les classes du secondaire sont les suivants :

5.1 L'élève est capable de reconstituer l'ensemble de l'information d'un message entendu.

5.2 L'élève est capable de se situer par rapport à un message au plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite en s'appuyant sur le contenu ou sur la forme du message.

5.3 L'élève est capable de dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par un message oral.

5.4 L'élève est capable de se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles véhiculées par un message oral.

5.5 L'élève est capable de dégager des informations d'un message oral pour répondre à des besoins particuliers.

5.6 L'élève est capable d'élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message.

6. PERFORMANCE ATTENDUE

L'évaluation de l'habileté à comprendre des messages oraux se fait à partir des critères énumérés ci-dessous. Ces critères sont accompagnés d'indices : ce sont des aspects ou des moyens qui permettent de cerner le critère. Les exigences portent sur le comportement attendu de la part de l'élève et servent à établir le seuil de réussite.

HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX
PROFILS DE COMPÉTENCE AU SECONDAIRE

	6	1	2	3	4	5
1er critère : L'élève est capable de reconstruire l'ensemble de l'information d'un message entendu.						
1er indice : En racontant oralement ou par écrit ce qu'il a compris d'un message						
exigences : . Il raconte oralement ce qu'il a entendu en faisant ressortir les idées, les informations ou les événements importants et établit quelques liens entre les informations principales et les informations secondaires ou de détail;	x					
. Il explicite en ses propres mots ce qu'il a perçu de l'intention du locuteur, du sujet, des aspects et des informations importants et il établit les principaux liens entre les informations importantes et les informations secondaires ou de détail.		x	x	x	x	x
2e indice : En exécutant des actions qui démontrent sa compréhension du message						
exigences : Les actions démontrent une compréhension de la grande majorité des informations.	x					
3e indice : En reformulant en ses propres mots des idées ou des informations d'un message						
exigences : . Il fait ressortir la quasi totalité des informations et explicite les liens de sens qui les unissent;		x	x	x	x	x
. Il établit plusieurs liens entre des éléments d'information contenus dans des énoncés voisins ou éloignés.		x	x	x	x	x

		6	1	2	3	4	5
4e indice :	En donnant du sens aux mots et aux expressions peu familiers ou spécialisés						
exigences :	. Il donne souvent du sens aux mots et aux expressions peu familiers ou spécialisés;		x	x			
	. il donne très souvent du sens aux mots et aux expressions peu familiers ou spécialisés.				x	x	x
5e indice :	En identifiant dans des messages oraux les prononciations des mots et des expressions						
exigences :	. Il identifie souvent les mots et les expressions propres aux registres du français québécois familier et soutenu;		x	x	x	x	x
	. il en évalue la pertinence par rapport à la situation de communication.		x	x	x	x	x
2e critère :	**L'élève est capable de se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées que ce message suscite en s'appuyant sur son contenu ou sur sa forme.**						
indice :	En exprimant sa réaction						
exigences :	. Il exprime (oralement ou par écrit) sa réaction d'une manière nuancée en faisant ressortir quelques aspects qui la justifient ou en explicitant ce que rappellent ou évoquent certains passages du message;	x					
	. il exprime par écrit sa réaction d'une manière nuancée en faisant ressortir quelques aspects qui la justifient et en explicitant ce que rappellent ou évoquent les thèmes, les idées, les personnes, les personnages, les lieux, les événements présents dans le message.		x	x			

	6	1	2	3	4	5
. Il exprime par écrit sa réaction d'une manière nuancée, il explicite ce que rappellent ou évoquent certains passages et explique sa réaction aux moyens utilisés par l'auteur pour réaliser son intention et faire comprendre le sujet.				x	x	x
3e critère : L'élève est capable de dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message.						
1er indice : <u>En identifiant des éléments du message</u>						
exigences : Il identifie globalement les éléments du message qui révèlent ou qui fournissent des indications sur l'auteur ou sur le locuteur : - éléments explicites : références personnelles, dates, noms de lieux, voix, accent, etc., - éléments implicites : allusions, références à des situations passées, présentes ou futures, caractéristiques des des personnages, etc.		x	x	x	x	x
2e indice : <u>En dégageant les valeurs véhiculées</u>						
exigences : . Il dégage globalement les valeurs véhiculées par un message à visée informative ou argumentative à partir des aspects, des arguments et des informations données;		x	x	x	x	x
. Il dégage globalement les valeurs véhiculées par les personnages, les situations, les thèmes ou les idées dans un discours à visée narrative ou poétique.		x	x	x	x	x
4e critère : L'élève est capable de se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles véhiculées par un message.						
indice : <u>En réagissant aux valeurs véhiculées</u>						
exigences : . Il réagit aux valeurs véhiculées par un message en exprimant et en explicitant de façon nuancée ses réactions par rapport à ces valeurs;		x	x	x	x	

	6	1	2	3	4	5
. Il se donne un point de vue cohérent fondé sur des critères clairs, pour justifier sa réaction au plan des valeurs socio-culturelles.						x
5e critère : L'élève est capable de dégager des informations d'un message oral pour répondre à des besoins particuliers.						
indice : En sélectionnant des informations						
exigences : . Il dégage une partie importante des informations contenues dans le message et qui répondent à un besoin particulier en complétant une liste, un aide-mémoire, un tableau simple, en reformulant au besoin les informations entendues et en établissant des liens entre celles-ci;	x	x				
. Il dégage la majorité des informations contenues dans le message et qui répondent à un besoin particulier en complétant ou en élaborant une liste, un aide-mémoire, un plan, un tableau, en reformulant au besoin les informations entendues et en établissant des liens entre celles-ci.			x	x	x	x
6e critère : L'élève est capable d'élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message.						
1er indice : En appliquant à une autre situation des idées ou des informations contenues dans un message						
exigences : Il tient compte en très grande partie des idées ou des informations entendues.	x	x	x			
2e indice : En transposant à une autre situation ou à un autre domaine des idées ou des informations contenues dans le message						
exigences : Il tient compte en très grande partie des idées ou des informations entendues.				x	x	x

		6	1	2	3	4	5
3e indice :	En inférant le sens à partir de deux ou de plusieurs informations entendues						
exigences :	. Il formule clairement les informations déduites à partir d'éléments d'information contenus dans des énoncés voisins;		x	x			
	. il formule clairement les informations déduites à partir d'éléments d'information contenus dans des énoncés voisins et éloignés.				x	x	x
4e indice :	En formulant des idées nouvelles qui démontrent qu'il a établi des liens de temps, d'espace, de but, de cause, de manière, de comparaison d'appartenance entre des informations contenues dans un message						
exigences :	. Il établit quelques liens en faisant ressortir les informations sur lesquelles il s'appuie pour établir ces liens;	x	x	x			
	. il établit plusieurs liens en faisant ressortir les informations sur lesquelles il s'appuie pour établir ces liens.				x	x	x
4e indice :	En formulant des idées nouvelles qui démontrent qu'il a établi des liens de temps, d'espace de but, de cause, de manière, de comparaison, d'appartenance, de conséquence de condition, d'opposition, de concession, de restriction, entre les informations						
exigences :	Il établit plusieurs liens en faisant ressortir les informations sur lesquelles il s'appuie pour établir ces liens.				x	x	x
5e indice :	En tirant des conséquences, des conclusions et en faisant des généralisations à partir des informations dégagées dans un message						
exigences :	Il peut établir des liens entre quelques informations qui permettent l'analyse et la synthèse d'une situation, d'un événement, d'un thème, d'un problème, etc.					x	x

7. LES CONDITIONS DE RÉALISATION

7.1 La situation d'écoute

La situation d'écoute doit être vraisemblable et signifiante : elle doit placer l'élève dans un contexte qui simule les conditions dans lesquelles il pourrait normalement écouter des messages oraux à cet âge. Elle doit comprendre une intention d'écoute plausible, un message à écouter et une tâche que l'élève doit réaliser pour manifester ce qu'il a compris du message.

7.2 Les composantes de la situation d'écoute

L'intention d'écoute doit être claire : l'élève doit savoir avec quelle intention ou pour quelle raison il écoute le message qui lui est présenté.

L'intention d'écoute doit être plausible : elle présente une raison vraisemblable qui habituellement justifie l'écoute d'un message ou bien, elle simule un besoin réel ou possible des élèves de cet âge.

L'intention d'écoute doit être en relation avec la visée du message ou la raison pour laquelle il est énoncé.

La tâche doit découler normalement de l'intention d'écoute : elle est une manière vraisemblable et pratique de réaliser l'intention.

Elle doit être familière : l'élève doit avoir déjà réalisé des tâches semblables en communication orale ou dans d'autres disciplines. Si elle n'est pas familière, la tâche doit être facile à comprendre.

Elle doit être facile à exécuter : elle n'exige pas une grande capacité d'organisation ni l'utilisation de techniques plus élaborées que celles qui ont été travaillées en classe, ni la lecture d'un texte.

La manière de répondre est élaborée : elle peut exiger la prise de notes, une réponse orale élaborée, la rédaction de quelques phrases, des tableaux, listes ou un aide-mémoire à produire.

Le message

Il doit être conçu de manière à intéresser des élèves de cet âge et doit être compréhensible pour ces derniers :

- le contenu peut être nouveau à la condition qu'il s'appuie sur des procédés visuels, sonores ou discursifs qui facilitent la compréhension;

- l'organisation du message doit être claire et cohérente;

- la langue utilisée appartient au registre soutenu, littéraire ou familier compte tenu du contexte;

- le message peut être dit ou lu de vive voix par l'enseignant;

- le message peut être enregistré sur disque, sur ruban sonore ou sur cassette-vidéo. La qualité des documents sonores ou audio-visuels doit être excellente pour favoriser l'écoute et assurer la compréhension;

- la longueur du message varie selon son contenu et son genre : l'écoute d'une chanson peut être plus difficile à comprendre que celle d'un reportage. Toutefois, compte tenu de l'âge et de la capacité d'attention des élèves, voici quelques indications utiles :
  première et deuxième secondaire : de trois à dix minutes,
  troisième à cinquième secondaire : de trois à vingt minutes.

7.3 La mise en situation

La situation d'écoute doit être précédée d'une mise en situation qui vise à motiver les élèves, à les situer dans le contexte, à présenter le message et à expliquer la tâche à réaliser.

Dans la majorité des situations, le message doit être écouté une première fois pour que l'élève se familiarise avec son contenu et une deuxième fois pour qu'il puisse réaliser la tâche.

7.4 Les consignes

Les consignes précisent la tâche de l'élève; elles sont données par écrit.

Elles indiquent :

- la tâche et son déroulement;
- la manière de répondre ou d'effectuer la tâche;
- le temps alloué pour effectuer la tâche: (de 60 à 120 minutes);
- les outils de référence auxquels l'élève a droit:
  . dictionnaire usuel unilingue français;
  . grammaire ou code grammatical.

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX

1. OBJECTIFS D'ORDRE AFFECTIF

1. Développer une attitude positive et critique face à la qualité de la langue française des messages oraux.

2. Développer son intérêt pour la production de messages oraux comme moyen d'expression personnelle et moyen de communication.

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX
2. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX
3. OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Dans des situations réelles, signifiantes et diversifiées de communication orale, l'élève doit apprendre à:

A - PLANIFIER SON MESSAGE

1. Examiner la situation de communication

1.1 Clarifier l'intention et le sujet de la communication : informer, inciter (donner des conseils et des consignes et argumenter), imaginer, exprimer des sentiments et des opinions.

1.2 Examiner les caractéristiques et les besoins de l'interlocuteur : son intérêt pour le sujet, la connaissance qu'il en a, sa compétence linguistique, les rapports sociaux et affectifs qu'il entretient avec lui.

1.3 Examiner les caractéristiques du contexte de communication : la durée, le moment, le nombre d'interlocuteurs, les conventions et les règles établies (tour de parole, déroulement d'un débat ou d'une table ronde, etc.), le caractère familier ou formel, la proximité physique et psychologique des interlocuteurs, le caractère direct ou différé, etc.

2. Anticiper le contenu de son message

2.1 Prévoir les idées ou les informations

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Identifier ce qu'il peut déjà dire et ce qui lui manque pour réaliser son intention;

b) dans une situation où une préparation s'impose, organiser la recherche d'informations ou d'idées;

c) choisir les idées ou les informations en rapport avec le sujet;

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	E	E	E	E	T	R
				E	E	E	E	E	E	T
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R

d) évaluer le degré d'explicitation nécessaire compte tenu des attentes et de la capacité de comprendre de l'interlocuteur;

e) évaluer le degré d'explicitation nécessaire compte tenu des exigences et des contraintes du contexte : temps, nombre d'interlocuteurs, médium, conventions et règles établies, etc.;

f) prévoir des illustrations, schémas, cartes, photos, objets, etc., quand cela peut clarifier et expliciter les informations;

g) dans des discours imaginaires qui l'imposent (mystère, pièce de théâtre), prévoir les décors, les costumes, l'éclairage, les effets sonores de manière à faciliter l'accès au monde de l'imaginaire.

2.1 Prévoir l'organisation et la formulation du message

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Prévoir la manière d'organiser les idées ou les informations pour réaliser l'intention;

b) dans un exposé, prévoir les divisions et les points de repère qui permettent à l'interlocuteur de suivre la progression des idées;

c) prévoir le registre de langue et le ton qui conviennent selon le caractère familier ou formel du contexte de communication;

d) prévoir la durée, les conventions et les règles qui régissent l'organisation du message;

e) se donner des points de repère (plan, notes écrites, aide-mémoire) lors de la préparation d'un exposé ou d'une intervention.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
		E	E	E	E	E	E	E	T	R
				E	E	E	E	E	E	T
			E	E	E	E	T	R	R	R
			E	E	E	E	T	R	R	R
	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
	E	E	E	E	E	E	T	R	R	R
			E	E	E	E	E	T	R	R
				E	E	E	E	E	T	R
				E	E	E	E	E	E	T
			E	E	E	E	E	T	R	R

B - FORMULER DES MESSAGES VARIÉS

1. Énoncer des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication

Acquisition de connaissances et de savoir-faire :

a) Formuler les idées ou les informations choisies;

b) dans une situation où il y a interaction, énoncer des idées ou des informations qui contribuent à la progression de l'échange ou de la discussion;

c) expliciter les informations ou les idées de manière à ce que l'interlocuteur ait une idée claire du sujet traité;

d) expliciter les informations nouvelles pour l'interlocuteur de manière à les rendre compréhensibles;

e) utiliser des moyens verbaux et non-verbaux pour établir et maintenir le contact avec l'interlocuteur et pour faciliter la rétroaction;

f) répondre adéquatement aux commentaires, aux questions et à la rétroaction non-verbale de l'interlocuteur;

g) ajuster son message en tenant compte des contraintes de temps;

h) ajuster son message en tenant compte des conventions et des règles établies;

i) dans un discours imaginaire, utiliser les décors, les costumes, l'éclairage, les effets sonores de manière à faciliter l'accès au monde de l'imaginaire.

2. Organiser ses idées ou ses informations en tenant compte des exigences de la situation de communication

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Ordonner les idées ou les informations de manière à réaliser l'intention de communication;

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
				E	E	T	R	R	R	R
				E	E	E	T	R	R	R
			E	E	T	R	R	R	R	R
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
	E	E	E	E	E	E	T	R	R	R

b) regrouper les idées ou les informations qui ont trait à un même aspect, à une même étape, à un même argument;

c) fournir à l'interlocuteur des indices qui lui permettent de suivre le déroulement d'un message élaboré : annoncer le sujet et les divisions, rappeler les aspects en cours d'exposé, conclure;

d) dans un échange ou une discussion, se référer à une intervention précédente;

e) situer la place et la durée de la rétroaction;

f) ajuster l'organisation de son message en tenant compte des contraintes de temps;

g) ajuster l'organisation de son message en tenant compte des conventions et des règles établies;

h) ajuster le rythme et l'organisation du message au nombre et aux caractéristiques des interlocuteurs.

3. Assurer la cohérence entre les idées ou les informations d'un message

3.1 Assurer les liens de sens entre les idées ou les informations

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Utiliser les pronoms, les déterminants, les adverbes de temps et de lieu, les synonymes, les périphrases, les termes collectifs et génériques de manière à ce que l'interlocuteur identifie facilement à qui ou à quoi ils se réfèrent;

b) expliciter les liens de sens entre les énoncés (définition, explication, exemple, etc.) en répondant aux questions de l'interlocuteur, en réécoutant son message;

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
			E	E	E	E	E	T	R	R
				E	E	E	E	E	T	R
				E	E	E	E	T	R	R
				E	E	E	E	E	E	T
				E	E	E	E	E	E	T
				E	E	E	E	E	E	T
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R

c) identifier les ruptures de sens entre les énoncés en réécoutant son message et trouver une manière de les corriger.

7.2 Utiliser adéquatement les mots et les expressions qui marquent les relations et les enchaînements

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Relever dans des documents sonores et visuels des mots et des expressions qui servent à établir des liens[1] :
- d'appartenance
- de temps
- de lieu et d'espace
- de but
- de manière
- de comparaison
- de cause
- de conséquence
- de condition
- d'opposition
- de concession
- de restriction;

b) observer dans des documents audio-visuels les moyens paralinguistiques (gestes, mimiques, pauses, volume, débit, intonation) qui servent à marquer des liens entre les énoncés;

c) observer dans des documents sonores et visuels différentes manières d'enchaîner les énoncés et les parties du message;

d) identifier des situations dans lesquelles il peut utiliser les enchaînements observés.

1. Au primaire, les mots et expressions de relation à observer sont ceux qui sont reliés aux concepts à développer dans les différentes disciplines inscrites au programme.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
E		E	E	E	T	R	R	R	R	R
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
E	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R
E	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R
E	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R
E	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R
E	E	E	R	T	R	R	R	R	R	R
E	E	E	T	E	R	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	E	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	E	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	E

	PRIMAIRE						SECONDAIRE				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
4. Structurer les énoncés en tenant compte des exigences de la situation de communication	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
4.1 Construire des énoncés qui permettent de réaliser l'intention de communication	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Observer dans des documents sonores et visuels et dans des messages, différentes manières :	E	E	T	R	R	R	R	R	R	I	R
- de questionner pour obtenir une information	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R	R
- de demander une permission, un service, une faveur	E	E	E	T	R	R	R	R	R	R	R
- d'exprimer un commentaire ou une réaction	E	E	T	R	R	R	R	R	R	R	R
- de faire une suggestion		E	E	E	T	T	R	R	R	R	R
- d'exprimer un souhait		E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
- de décrire un objet, une personne, etc.				E	E	T	R	R	R	R	R
- de raconter une action, une expérience, une démarche				E	E	T	R	R	R	R	R
- de définir un terme, un concept				E	E	T	R	R	R	R	R
- d'expliquer un événement ou un phénomène en établissant des relations de cause à effet				E	E	T	R	R	R	R	R
- de formuler une hypothèse qui explique une action, un événement, un phénomène				E	E	T	R	R	R	R	R
- d'anticiper le résultat d'une action				E	E	T	R	R	R	R	R
- etc.;				E	E	T	R	R	R	R	R
b) Identifier des situations ou des contextes dans lesquels il peut utiliser les structures observées.	E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
			S	S	S	S	S	S	S	S	S
4.2 Adapter ses énoncés aux besoins et aux attentes de l'interlocuteur											
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Observer des procédés qui permettent de clarifier les informations ou les idées, définir les concepts et les termes, employer une périphrase explicative, se servir d'exemples et de comparaisons, utiliser des citations;			E	E	E	E	E	E	T	R	R
			E	E	E	E	E	T	R	R	R
b) utiliser des illustrations, des schémas, des photos, etc.;											

	PRIMAIRE						SECONDAIRE				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
c) observer et utiliser des procédés qui permettent de maintenir l'intérêt de l'interlocuteur : questionnement, humour, mise en relief, etc.			E	E	E	E	E	E	E	T	R
4.3 Structurer les énoncés selon les règles et les usages acceptés de la syntaxe orale familière ou soutenue en tenant compte du caractère familier ou formel du contexte de communication					S	S	S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Observer les variations syntaxiques dans des messages oraux prononcés en situations familières et formelles : - dislocation (Jean, j'aime jouer) - pronoms relatifs (les gens dont/que je parle) - structures interrogatives;					E	E	E	E	T	R	R
b) observer dans des messages oraux et écrits les particularités de la syntaxe orale;					E	E	E	E	T	R	R
c) identifier les anglicismes structuraux et les manières de les corriger;			E	E	E	E	E	E	E	E	T
d) identifier les situations dans lesquelles il peut utiliser une syntaxe de registre familier ou soutenu.					E	T	R	R	R	R	R
5. Adapter les mots, les expressions et la prononciation aux exigences de la situation de communication	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
5.1 Utiliser un vocabulaire approprié qui permet de réaliser l'intention et qui appartient au domaine abordé ou au sujet traité	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Observer dans des messages oraux et écrits les mots et expressions propres à un sujet ou à un domaine de connaissance[1];	E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R

1. Au primaire, le vocabulaire à observer et à explorer est d'abord celui qui appartient aux domaines et aux thèmes abordés dans les différentes disciplines et à ceux abordés en français.

b) définir, distinguer et expliciter les termes appartenant aux domaines et aux thèmes abordés;

c) identifier des situations et des contextes dans lesquels il peut utiliser les mots et les expressions observés.

5.2 Adapter le vocabulaire aux besoins et aux attentes de l'interlocuteur

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Observer différentes manières d'expliciter un terme : exemple, périphrase, comparaison, définition et identifier celles qui sont accessibles à l'interlocuteur visé;

b) identifier des situations et des contextes dans lesquels il peut utiliser des termes nouveaux, spécialisés ou peu familiers et des contextes et des situations dans lesquels il est nécessaire ou préférable d'utiliser des termes familiers.

5.3 Utiliser les mots et les expressions selon les usages acceptés de la langue orale familière et soutenue en tenant compte du caractère familier ou formel du contexte

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Observer les variations d'ordre morphologique dans des messages oraux prononcés en situations familières et formelles :
- les pronoms personnels (il/i, elle/a)
- les pronoms lui et leur devant le verbe (lui/i, leur/leu') ou après le verbe (donne-lui/-zi)
- les pronoms personnels post-verbaux dans les énoncés requêtes (donne s'en/moi sen, donne-lui-en/donne-zi-en, etc.)
- etc.;

b) observer les variations lexicales dans des messages oraux à caractère familier et à caractère formel :
- mots interrogatifs (quand/quand que, etc.)
- etc.;

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
				S	S	S	S	S	S	S
				E	E	E	E	T	R	R
				E	E	E	E	T	R	R

	PRIMAIRE						SECONDAIRE				
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
c) observer et comparer les variations de vocabulaire selon les régions, les mots et expressions propres à la langue de certains groupes régionaux, québécismes (catégories et sources, etc.);					E	E	E	E	E	E	T
d) identifier les anglicismes lexicaux et des manières de les corriger;	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	T
e) identifier des situations ou des contextes dans lesquels il peut utiliser le vocabulaire observé.					E	T	R	R	R	R	R
5.4 Prononcer les mots et les expressions selon les usages acceptés de la langue orale familière et soutenue en tenant compte du caractère familier ou formel du contexte					S	S	S	S	S	S	S
Acquisition de connaissances et de savoir-faire											
a) Observer les variations phoniques dans des messages prononcés en situation familière et en situation formelle : - diphtongaison - assibilation - aperture - escamotage - voyelle "a" en milieu et en fin de mots - simplification des groupes consonantiques finaux (arbre/arb) - etc.;					E	E	E	E	E	E	T
b) adapter l'articulation et la prononciation aux besoins de l'interlocuteur, aux conditions spatiales, au médium, etc.;					E	E	E	E	E	E	T
c) observer les variations régionales de la prononciation et de l'articulation.					E	E	E	E	E	E	T

6. Adapter les moyens prosodiques et les attitudes aux exigences de la situation de communication

6.1 Adapter le volume, l'intonation, le débit, l'articulation, le rythme aux exigences de la situation de communication

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Varier l'intonation pour se faire comprendre, pour maintenir l'intérêt et éviter la monotonie;

b) adapter le volume de manière à se faire comprendre selon les conditions spatiales, le nombre d'interlocuteurs et le médium et de manière à créer le climat qu'il veut établir;

c) varier le débit pour se faire comprendre et pour maintenir l'intérêt;

d) contrôler les pauses pour se permettre de respirer et pour maîtriser le trac, pour ponctuer les énoncés selon la logique des liens entre les différentes séquences, pour permettre à l'interlocuteur de comprendre ce qui vient d'être dit, pour accentuer et pour relancer l'intérêt.

6.2 Adapter les gestes, les mimiques et le regard aux exigences de la situation de communication

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Adapter ses mimiques à l'intention de communication de façon à maintenir l'intérêt de l'interlocuteur;

b) utiliser des gestes pour illustrer ou nuancer ce qui est dit, pour marquer une insistance, pour assurer le contact avec l'interlocuteur;

c) observer, détecter les gestes inutiles et inappropriés qui nuisent à la communication et les éliminer;

d) orienter son regard de manière à établir et à maintenir le contact avec l'interlocuteur.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
				E	E	T	R	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
				E	E	E	E	T	R	R
		S	S	S	S	S	S	S	S	S
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	E	E	T	R	R	R
		E	E	E	T	R	R	R	R	R

C - OBJECTIVER SA PRODUCTION

1. Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Questionner l'interlocuteur pour vérifier sa réaction et sa perception du message dans son ensemble;

b) réécouter son message pour vérifier la pertinence du contenu, la clarté de l'organisation de la phrase et du vocabulaire;

c) questionner l'interlocuteur pour vérifier ce qu'il a compris des informations, des idées et du vocabulaire.

2. Utiliser des moyens adéquats pour résoudre ses difficultés

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

a) Consulter ses pairs, l'enseignant pour apprendre des moyens mieux adaptés de s'exprimer et de se faire comprendre;

b) consulter un dictionnaire pour vérifier le sens et la prononciation des mots;

c) écouter des documents sonores et audio-visuels pour y observer des manières différentes de formuler et d'organiser les idées ou les informations.

3. Identifier les situations dans lesquelles il peut réinvestir les habiletés, les connaissances et les savoir-faire développés et travailler à résoudre ses difficultés :

- les situations d'apprentissage en français,
- les situations d'apprentissage dans les autres disciplines,
- les situations qui se présentent dans sa vie personnelle.

PRIMAIRE						SECONDAIRE				
1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
		E	E	E	E	E	T	R	E	E
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R
			E	E	E	E	T	R	R	R
		E	E	E	E	E	E	T	R	R
E	E	E	E	E	T	R	R	R	R	R

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX

B. LES OBJECTIFS TERMINAUX ET LES PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX

PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE

1. OBJECTIF TERMINAL

Au terme d'une année d'apprentissage, l'élève devra être capable de construire des messages oraux variés en respectant les exigences de la situation de communication et du fonctionnement de la langue orale.

L'atteinte de l'objectif terminal doit être évaluée dans le cadre d'une démarche qui comprend l'intention d'évaluation, la mesure, le jugement et la décision. L'atteinte de l'objectif terminal s'observe au cours de situations signifiantes dans lesquelles l'élève, avec une intention déterminée, énonce un message destiné à un ou des interlocuteurs. En évaluation sommative, la mesure peut porter sur un seul message énoncé par l'élève. Cependant, afin de porter un jugement équitable, il peut être nécessaire de comparer cette mesure à d'autres prises vers la fin de l'année dans des conditions semblables.

Les situations de communication doivent être adaptées aux caractéristiques et aux capacités des élèves. L'expérience montre qu'il vaut mieux placer les élèves de première, deuxième et troisième années dans un contexte familier et propice à la communication, analogue à celui dans lequel ils évoluent habituellement en classe; en quatrième, cinquième et sixième années, les contextes peuvent être plus structurés et refléter progressivement les caractéristiques d'un contexte formel : exposé, entrevue, discussion devant la classe. Vu les difficultés que pose l'observation de la communication orale, il peut être intéressant et avantageux d'engager les élèves dans ce processus. Ils peuvent y être engagés en tant qu'interlocuteurs et, au moment de la rétroaction, communiquer leur réaction par rapport à divers aspects du message; certains peuvent aussi être impliqués comme observateurs et utiliser des grilles pour consigner leurs observations.

Les pages qui suivent décrivent les conditions qui doivent être satisfaites au moment de la mesure de la compétence à communiquer oralement en contexte d'évaluation sommative. Elles décrivent également la performance attendue au terme de chaque année du primaire. Ces indications devraient orienter la collecte et l'interprétation des données de la mesure et fournir des critères sur lesquels devrait se fonder le jugement de maîtrise de l'habileté à communiquer oralement.

2. PRINCIPES SOUS-JACENTS À LA THÉORIE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

2.1 La compétence s'entend généralement comme étant la capacité d'accomplir une tâche donnée de façon satisfaisante.

2.2 L'ensemble des critères doit faire partie de l'évaluation de la compétence.

2.3 Il faut respecter l'importance relative de chacun des critères selon la pondération proposée (cette pondération est à venir).

2.4 Ce qui est prescrit comme minimal dans les profils de compétence doit être considéré pour les besoins de l'évaluation et doit être dépassé dans l'enseignement.

2.5 L'évaluation sommative doit refléter fidèlement ce que l'évaluation formative a révélé. En cas d'écart entre les résultats des deux types d'évaluation, il appartient à l'enseignant d'en examiner les causes et d'apporter les correctifs qui s'imposent.

2.6 L'interprétation des niveaux de compétence doit tenir compte de la difficulté de la tâche, qui varie selon les années.

2.7 Chacune des exigences des différents indices est formulée compte tenu de l'année.

2.8 Le tableau détaillé des critères, des indices et des exigences ne constitue pas en soi une grille d'évaluation. Toutefois la grille d'évaluation devra s'appuyer sur ce tableau.

2.9 Dans sa démarche d'évaluation, l'enseignant doit, pour chaque critère, tout d'abord déterminer si l'élève possède ou non la compétence, puis nuancer son jugement à l'aide d'une échelle graduée.

2.10 Il est important que le score de l'élève à chacun des critères de la performance attendue résulte de plus d'une observation. Cette façon de procéder assure une plus grande cohérence interne et une plus grande validité des résultats, l'essentiel étant d'éviter autant que possible le risque de deux types de mauvaises décisions quant au classement des élèves, soit:

Les faussement positifs : les individus qui réussissent sans vraiment posséder l'expertise, la compétence nécessaire;

Les faussement négatifs : les individus qui échouent mais qui en réalité possèdent les habiletés nécessaires.

3. PERFORMANCE ATTENDUE

L'évaluation de l'habileté à produire des messages oraux se fait selon trois ou cinq critères en fonction des classes. Un seuil de réussite peut être établi pour chacun des critères à l'aide d'un certain nombre d'indices et d'exigences. Le nombre d'indices et le niveau d'exigence augmentent d'une classe à l'autre en relation étroite avec la répartition des objectifs et des contenus d'apprentissage.

PERFORMANCE ATTENDUE : TABLEAU DÉTAILLÉ DES CRITÈRES, DES INDICES ET DES EXIGENCES

	1	2	3	4	5	6
1er critère : Le contenu du message						
L'élève énonce des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication. (objectif B.1)						
1er indice : La pertinence des idées ou des informations						
exigences : . Une grande partie des idées ou des informations contribuent à réaliser l'intention de communication;	x	x				
. la presque totalité des idées ou des informations contribuent à réaliser l'intention de communication.			x	x	x	x
2e indice : Le degré d'explicitation du sujet						
exigences : . Le message contient la plupart des idées ou des informations nécessaires pour réaliser l'intention de communication même s'il y a un peu de redondance ou des informations trop détaillées qui pourraient nuire à la compréhension;		x	x			
. le message contient presque toutes les idées ou les informations nécessaires pour réaliser l'intention de communication; il contient de plus quelques informations (descriptions, explications, définitions, etc.) qui aident à la compréhension; il y a peu de redondances.				x	x	x

	1	2	3	4	5	6
3e indice : <u>L'adaptation à l'interlocuteur</u>						
exigence : Le message contient des manifestations d'adaptation à l'interlocuteur : - formules qui établissent et maintiennent le contact, - références ou allusions aux connaissances ou à l'expérience de l'interlocuteur, - réponse aux questions de l'interlocuteur, - informations compréhensibles et adaptées.			x	x	x	x
4e indice : <u>L'adaptation aux exigences du contexte</u>						
exigence : La longueur du message respecte assez bien les contraintes de temps et, dans une situation où il y a interaction, les interventions respectent globalement des règles établies.					x	x
2e critère : La cohérence du message						
L'élève organise son message d'une manière cohérente et assure la cohérence entre les idées ou les informations.						
1er indice : <u>La cohérence de l'organisation</u>						
exigences : . Les idées ou les informations sont assez bien ordonnées selon l'ordre chronologique ou groupées selon certains aspects;			x	x		
. les idées ou les informations sont très bien ordonnées ou groupées; s'il y a des retours en arrière, ils sont clairement signifiés.					x	x

	1	2	3	4	5	6
2e indice : Présence d'une introduction et d'une conclusion						
exigence : . Le message contient une courte introduction (un énoncé qui présente l'intention ou le sujet ou qui attire l'attention de l'interlocuteur) et une courte conclusion (un énoncé qui apporte un commentaire, soulève une question ou présente le dénouement d'un récit).			x	x	x	x
3e indice : La cohérence des liens						
exigences : . Les liens entre les idées ou les informations permettent de suivre assez facilement le déroulement du message et l'emploi des mots de relation crée peu d'ambiguïté;			x	x		
. les liens entre les idées ou les informations permettent de suivre facilement le déroulement du message et l'emploi des mots de relation ne crée pas d'ambiguïté.					x	x
3e critère : La construction des énoncés						
L'élève construit des énoncés qui sont compréhensibles et qui conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.						
1er indice : La clarté des énoncés						
exigences : . Les énoncés sont souvent clairs et structurés selon les usages acceptés de la langue familière;	x	x				
. les énoncés sont très souvent clairs et structurés selon les usages acceptés de la langue familière.			x	x	x	x

	1	2	3	4	5	6
2e indice : L'adaptation au contexte						
exigence : . Dans un contexte formel, les énoncés respectent quelques-unes des exigences du registre soutenu: correction des structures interrogatives, phrases complètes, absence d'anglicismes structuraux, utilisation correcte des pronoms relatifs, etc.					x	x
4e critère : Le vocabulaire						
L'élève utilise des mots et des expressions appropriés, précis et qui conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.						
1er indice : La justesse et la précision du vocabulaire						
exigences : . Les mots et les expressions permettent globalement de comprendre le message et sont assez précis il y a peu d'ambiguïtés ou de contre-sens et peu de mots passe-partout;	x	x				
. les mots et les expressions permettent la plupart du temps de comprendre le message et sont précis: il y a très peu d'ambiguïtés ou de contre-sens et très peu de mots passe-partout.			x	x	x	x
2e indice : L'adaptation au contexte						
exigence : . Dans une situation à caractère formel, le choix des mots et des expressions et la prononciation respectent souvent les exigences du registre soutenu.					x	x

	1	2	3	4	5	6
5e critère : Les éléments prosodiques et paralinguistiques						
L'élève adapte les éléments prosodiques (intonation, volume, débit, articulation et rythme) et utilise des procédés paralinguistiques (gestes, mimiques, regard) de façon judicieuse.						
1er indice : Les éléments prosodiques						
exigences : . L'intonation, le volume, le débit l'articulation et le rythme contribuent globalement à la clarté du message;			x	x		
. l'intonation, le volume, le débit, l'articulation et le rythme facilitent la compréhension, rendent le message intéressant et sont adaptés au contexte.					x	x
2e indice : Les éléments paralinguistiques						
exigences : . Les gestes, les mimiques et le regard conviennent globalement au contexte : il y a peu de gestes inutiles, le regard est généralement dirigé vers les interlocuteurs, les mimiques sont souvent en rapport avec ce qui est dit;			x	x		
. les gestes, les mimiques et le regard facilitent la compréhension et maintiennent l'intérêt des interlocuteurs.					x	x

4. CONDITIONS DE RÉALISATION

4.1 La situation de communication

La situation de communication doit être vraisemblable : elle doit placer l'élève dans un contexte réel de communication ou dans un contexte qui simule les conditions dans lesquelles il communique normalement à cet âge. L'intention, le sujet, l'interlocuteur et le contexte doivent être suffisamment explicites

pour que l'élève puisse se représenter le sujet de sa communication et l'angle selon lequel il doit l'aborder. Le contexte dans lequel doit se dérouler la communication doit être adapté aux expériences de communication des élèves de cet âge.

4.2 Les composantes de la situation de communication

L'intention est claire : l'élève doit savoir dans quel but il parle.

Le sujet est familier : il fait partie des thèmes qui intéressent et préoccupent des élèves de cet âge et qu'ils abordent dans leurs communications habituelles :
le sujet peut aussi être moins familier comme des événements de l'actualité locale ou des thèmes abordés dans l'apprentissage des autres disciplines.

L'intention et le sujet doivent être formulés de manière à ce que l'élève sache clairement sous quel angle et selon quels aspects il doit aborder le sujet.

L'interlocuteur doit être clairement identifié
L'interlocuteur doit être familier : un ou plusieurs pairs, des enfants du même âge ou plus jeunes, un adulte de son milieu;
L'interlocuteur peut être moins familier; dans ce cas, ses caractéristiques et ses besoins d'information doivent être explicites de manière à ce que l'élève puisse s'en faire une représentation juste et puisse s'y adapter.

Le contexte dans lequel s'inscrit la communication doit être clairement identifié;
il doit être familier;
il peut présenter certaines caractéristiques d'un contexte formel : exposé, communication enregistrée et envoyée à l'extérieur ou diffusée.

1	2	3	4	5	6
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
			x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
			x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x		
				x	x

	1	2	3	4	5	6
Le contexte doit permettre une interaction entre le locuteur et ses pairs ou entre le locuteur et l'enseignant;	x	x				
le contexte peut permettre ou non une interaction et cette condition doit être connue des élèves.			x	x	x	x
4.3 La mise en situation						
La situation de communication orale doit être amenée par une mise en situation qui vise à motiver les élèves, à les situer dans le contexte de communication et à en faciliter la préparation.						
Elle doit comprendre une activité de présentation qui met en évidence la raison ou le contexte qui justifie la communication et les composantes de la situation.	x	x	x	x	x	x
La situation est expliquée oralement;	x	x				
elle doit être rappelée par écrit, surtout si elle est peu familière ou si elle comporte plusieurs éléments dont l'élève doit tenir compte.			x	x	x	x
La présentation est accompagnée d'une période d'échange animée par l'enseignant qui permet aux élèves de comprendre et de s'approprier les composantes de la situation.	x	x	x	x	x	x
La mise en situation peut comprendre une activité de préparation ou de planification :						
il peut s'agir d'une courte période de réflexion au cours de laquelle l'enseignant fournit des pistes;	x	x	x			
il peut s'agir d'une préparation plus longue, de quinze à soixante minutes, au cours de laquelle l'élève peut prendre des notes ou faire un plan de ce qu'il veut dire (la préparation ne vise en aucun cas à ce que l'élève rédige un texte qu'il lira ensuite).			x	x	x	x
L'élève peut avoir un aide-mémoire ou un plan qui l'aide à prendre des notes.			x	x		
L'élève conserve son aide-mémoire, son plan ou ses notes pour faire sa communication.			x	x	x	x

1	2	3	4	5	6
		x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
x	x	x			
			x	x	x

L'activité de planification ou de préparation n'est pas obligatoire dans toutes les situations; elle a lieu quand la situation le justifie.

4.4 Les consignes

Les consignes précisent la tâche de l'élève le déroulement de la situation de communication et les conditions dans lesquelles se fait la communication.

Les consignes sont données oralement;
les consignes précisent la tâche de l'élève et les éléments attendus dans sa communication,
le temps consacré à la préparation,
la durée de la communication :
- environ une minute;
- environ deux minutes.

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX

OBJECTIFS TERMINAUX ET PROFILS DE COMPÉTENCE AU SECONDAIRE

1. TABLEAU SYNTHÈSE DES OBJECTIFS EN PRODUCTION ORALE AU SECONDAIRE

Dans des contextes variés et signifiants de production de messages oraux et en tenant compte de la situation de communication, du fonctionnement de la langue et des discours, l'élève doit apprendre à :

A) Planifier son message

1. Examiner la situation de communication.
2. Anticiper le contenu de son message.

B) Formuler des messages variés

1. Énoncer des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication.
2. Organiser ses idées ou ses informations en tenant compte des exigences de la situation de communication.
3. Assurer la cohérence entre les idées ou les informations.
4. Structurer les énoncés en tenant compte des exigences de la situation de communication.
5. Adapter les mots, les expressions et la prononciation aux exigences de la situation.
6. Adapter les moyens prosodiques et les attitudes aux exigences de la situation de communication.

C) Objectiver sa production

1. Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles.
2. Utiliser des moyens adéquats pour résoudre ses difficultés.
3. Identifier les situations dans lesquelles il peut réinvestir les habiletés, les connaissances et les savoir-faire développés et travailler à résoudre ses difficultés.

Cet apprentissage s'exercera à travers des messages oraux à visée

Classe	informative	expressive ou argumentative	narrative	Pondération
Première secondaire		Exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions sur une réalité donnée en faisant un exposé ou en participant à une discussion. 10		Oral 10%
Deuxième secondaire	Produire des comptes rendus oraux d'événements avec l'intention d'informer sur des événements importants d'actualité. 10			Oral 10%
Troisième secondaire		Exprimer ses sentiments et ses opinions sur un sujet donné en participant à des tables rondes. 10		Oral 10%
Quatrième secondaire	Faire des exposés avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité. 10			Oral 10%
Cinquième secondaire		Faire connaître et défendre ses opinions sur un sujet donné en participant à des débats. 10		Oral 10%

HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX PROFILS DE COMPÉTENCE AU SECONDAIRE

2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Au terme d'une année d'apprentissage, l'élève devra être capable de formuler des messages oraux variés (informatifs, expressifs et argumentatifs) propres à répondre à ses principaux besoins de communication personnelle et sociale.

3. OBJECTIFS TERMINAUX

L'atteinte des objectifs terminaux doit être évaluée dans le cadre d'une démarche qui comprend : la détermination de l'intention d'évaluation, la mesure, le jugement et la décision.

L'atteinte de chaque objectif terminal s'observe au cours de situations signifiantes dans lesquelles l'élève, avec une intention déterminée, énonce un message destiné à un ou des interlocuteurs.

Les pages qui suivent indiquent les conditions qui doivent être satisfaites au moment de la mesure des apprentissages; ces indications devraient orienter la collecte et l'interprétation des données de la mesure et fournir les critères sur lesquels devrait se fonder le jugement sur la maîtrise de l'habileté à lire. Il est important de se rappeler qu'avant d'entreprendre une démarche d'évaluation sommative, il faut s'assurer que des situations d'apprentissage et des interventions nombreuses ont permis à l'élève de développer son habileté.

Messages oraux à visée informative

	1	2	3	4	5
. Produire un compte rendu oral avec l'intention d'informer sur des événements importants d'actualité.		x			
. Faire un exposé avec l'intention de présenter et d'expliquer un sujet d'actualité.				x	

Messages oraux à visée expressive ou argumentative

	1	2	3	4	5
. Exprimer ses goûts, ses sentiments, ses opinions sur une réalité donnée en faisant un exposé ou en participant à une discussion.	x				
. Exprimer ses sentiments et ses opinions sur un sujet donné en participant à une table ronde.			x		
. Faire connaître et défendre ses opinions sur un sujet donné en participant à un débat.					x

4. PRINCIPES SOUS-JACENTS À LA THÉORIE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

4.1 La compétence s'entend généralement comme étant la capacité d'accomplir une tâche donnée de façon satisfaisante.

4.2 L'ensemble des critères doit faire partie de l'évaluation de la compétence.

4.3 Il faut respecter l'importance relative de chacun des critères selon la pondération proposée (cette pondération est à venir).

4.4 Ce qui est prescrit comme minimal dans les profils de compétence doit être considéré pour les besoins de l'évaluation et doit être dépassé dans l'enseignement.

4.5 L'évaluation sommative doit refléter fidèlement ce que l'évaluation formative a révélé. En cas d'écart entre les résultats des deux types d'évaluation, il appartient à l'enseignant d'en examiner les causes et d'apporter les correctifs qui s'imposent.

4.6 L'interprétation des niveaux de compétence doit tenir compte de la difficulté de la tâche, qui varie selon les années.

4.7 Chacune des exigences des différents indices est formulée compte tenu de l'année.

4.8 Le tableau détaillé des critères, des indices et des exigences ne constitue pas en soi une grille d'évaluation. Toutefois la grille d'évaluation devra s'appuyer sur ce tableau.

4.9 Dans sa démarche d'évaluation, l'enseignant doit, pour chaque critère, tout d'abord déterminer si l'élève possède ou non la compétence, puis nuancer son jugement à l'aide d'une échelle graduée.

4.10 Il est important que le score de l'élève à chacun des critères de la performance attendue résulte de plus d'une observation. Cette façon de procéder assure une plus grande cohérence interne et une plus grande validité des résultats, l'essentiel étant d'éviter autant que possible le risque de deux types de mauvaises décisions quant au classement des élèves, soit:

Les faussement positifs : les individus qui réussissent sans vraiment posséder l'expertise, la compétence nécessaire;

Les faussement négatifs : les individus qui échouent mais qui en réalité possèdent les habiletés nécessaires.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères qui servent à évaluer l'habileté à produire des messages oraux sont les suivants :

5.1 Le contenu du message

L'élève énonce des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication.

5.2 La cohérence du message

L'élève organise son message d'une manière cohérente et assure la cohérence entre les idées ou les informations.

5.3 La construction des énoncés

L'élève construit des énoncés qui sont compréhensibles et qui conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.

5.4 Le vocabulaire

L'élève utilise des mots et des expressions appropriées, précis et q u i conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.

5.5 Les éléments prosodiques et paralinguistiques

L'élève adapte les éléments prosodiques (intonation, volume, débit, articulation et rythme) et utilise des procédés paralinguistiques (gestes, mimiques, regard) de façon judicieuse.

6. PERFORMANCE ATTENDUE

L'évaluation de l'habileté à produire des messages oraux se fait à partir des critères énumérés ci-dessus. Un seuil de réussite peut être établi pour chacun des critères à l'aide d'un certain nombre d'indices et d'exigences.

	6	1	2	3	4	5
1er critère : Le contenu du message						
L'élève énonce des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation. (Objectif B.1)						
1er indice : La pertinence des informations						
exigences : . La presque totalité des idées ou des informations contribue à réaliser l'intention de communication;	x					
dans le message à visée informative,						
. la presque totalité des idées ou des informations véridiques, observables et vérifiables présentent et expliquent une réalité selon divers aspects;			x		x	
. l'expression de sentiments et d'opinions ne nuit pas au caractère objectif du message;			x		x	
dans le message à visée expressive,						
. la presque totalité des idées ou des informations reflète des goûts, des sentiments, des opinions reliés à la description d'événements, de lieux, d'objets, de personnes ou de personnages, qui ont donné lieu à l'expression de ces réactions subjectives;		x		x		
. ces descriptions ne nuisent pas au caractère subjectif et personnel du message;		x		x		
dans le message à visée argumentative,						
. la presque totalité des idées ou des informations reflètent un sujet clair, une opinion claire et précise et des arguments (faits, exemples, énoncés généraux ou références qui font autorité) pour appuyer l'opinion.						x

	6	1	2	3	4	5
2e indice : Le degré d'explication du sujet						
exigences : . Le message contient presque toutes les idées ou les informations nécessaires pour réaliser l'intention de communication; il contient de plus quelques informations (descriptions, explications définitions, etc.) qui aident à la compréhension; on trouve peu d'informations redondantes;	x					
. le message contient presque toutes les idées ou les informations nécessaires pour réaliser l'intention de communication; il contient de plus quelques informations (descriptions, explications, définitions) qui aident à la compréhension; on trouve peu d'idées ou d'informations qui développent, de façon exagérée ou disproportionnée, un aspect, ou un argument au profit des autres;		x	x	x	x	x
. on trouve peu d'idées ou d'informations qui ne développent pas suffisamment un aspect ou un argument parce qu'elles omettent ou limitent les informations qui sont nécessaires à la compréhension du sujet;		x	x	x	x	x
. on trouve peu d'informations redondantes ou éloignées du sujet.		x	x	x	x	x
3e indice : L'adaptation à l'interlocuteur						
exigences : Le message contient des manifestations attestant une adaptation à l'interlocuteur : - formules qui établissent et maintiennent le contact, - références ou allusions aux connaissances ou à l'expérience de l'interlocuteur, - réponse aux questions de l'interlocuteur, - informations compréhensibles et adaptées;	x					

6	1	2	3	4	5
		x		x	
	x		x		x
			x	x	x
x					
	x			x	
		x			
			x		
					x
x					

	6	1	2	3	4	5
. les idées ou les informations sont très bien ordonnées selon l'ordre chronologique, l'ordre de progression des arguments ou groupées selon certains aspects; s'il y a des retours en arrière ils sont clairement signifiés.		x	x	x	x	x
2e indice : Présence d'un introduction et d'une conclusion						
exigences : . Le message contient une courte introduction (un énoncé qui présente l'intention ou le sujet ou qui attire l'attention de l'interlocuteur) et une courte conclusion (un énoncé qui apporte un commentaire, soulève une question ou présente le dénouement d'un récit);	x	x	x	x		
. le message contient une introduction élaborée (un groupe d'énoncés amène, pose et divise le sujet, annonce l'intention ou établit le contact avec l'interlocuteur), une conclusion élaborée (un groupe d'énoncés qui résume, généralise pose une question, formule un commentaire, un souhait, une recommandation).					x	x
3e indice : La cohérence des liens						
exigences : . Les liens entre les idées ou les informations permettent de suivre facilement le déroulement du message et l'emploi des mots de relation crée très peu d'ambiguïté;	x	x	x	x		
. les liens entre les idées ou les informations permettent de suivre facilement le déroulement du message et l'emploi des mots de relation et des moyens paralinguistiques qui servent à marquer des liens et des enchaînements entre les parties du message crée peu d'ambiguïté.					x	x

	6	1	2	3	4	5
3e critère : La construction des énoncés						
L'élève construit des énoncés qui sont compréhensibles et qui conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.						
1er indice : <u>La clarté des énoncés</u>						
exigence : Les énoncés sont très souvent clairs et structurés selon les usages acceptés de la langue familière.	x	x	x	x	x	x
2e indice : <u>L'adaptation au contexte</u>						
exigences : . Dans un contexte formel, les énoncés respectent quelques-unes des exigences du registre soutenu : - correction des structures interrogatives, - phrases complètes, - absence d'anglicismes structuraux, - utilisation correcte des pronoms relatifs, etc;	x					
. dans un contexte formel, les énoncés respectent en grande partie les exigences du registre soutenu;		x	x	x		
. dans un contexte formel, les énoncés respectent la presque totalité des exigences du registre soutenu.					x	x
4e critère : Le vocabulaire						
L'élève utilise des mots et des expressions appropriés, précis, qui conviennent au caractère familier ou formel du contexte de communication.						
1er indice : <u>La justesse et la précision du vocabulaire</u>						
exigences : . Les mots et les expressions permettent la plupart du temps de comprendre le message et sont précis : il y a très peu d'ambiguïtés ou de contre-sens et très peu de mots passe-partout;	x	x	x			

	6	1	2	3	4	5
. les mots et les expressions permettent presque toujours de comprendre le message et sont précis : il y a très peu d'ambiguïté et très peu de mots passe-partout.				x	x	x
2e indice : L'adaptation au contexte						
exigences : . Dans une situation à caractère formel, le choix des mots, des expressions et la prononciation respectent souvent les exigences du registre soutenu;	x	x	x			
. dans une situation à caractère formel, le choix des mots, des expressions et la prononciation respectent la plupart du temps les exigences du registre soutenu.				x	x	x
3e critère : Les éléments prosodiques et paralinguistiques						
L'élève adapte les éléments prosodiques (intonation, volume, débit, articulation et rythme) et utilise des procédés paralinguistiques (gestes, mimiques, regard) de façon judicieuse.						
1er indice : Les éléments prosodiques						
exigences : . L'intonation, le volume, le débit, l'articulation et le rythme facilitent la compréhension, rendent le message intéressant et sont adaptés au contexte;	x	x	x	x		
. l'intonation, le volume, le débit, l'articulation et le rythme facilitent la plupart du temps la compréhension, rendent le message intéressant, sont adaptés au contexte et donnent la preuve d'une certaine maîtrise du français.					x	x

7. CONDITIONS DE RÉALISATION

7.1 La situation de communication

La situation de communication doit être vraisemblable : elle doit placer l'élève dans un contexte réel de communication ou dans un contexte qui simule les conditions dans lesquelles il communique normalement à cet âge.

L'intention de communication, le sujet, l'interlocuteur et le contexte doivent être suffisamment explicites pour que l'élève puisse se représenter le sujet de sa communication et l'angle sous lequel il doit l'aborder. Le contexte dans lequel doit se dérouler la communication doit être adapté aux expériences de communication des élèves de cet âge.

7.2 Les composantes de la situation de communication

. L'intention est claire : l'élève doit savoir dans quel but il parle.

. Le sujet peut être familier : il fait partie des thèmes qui intéressent et préoccupent des élèves de cet âge et qu'ils abordent dans leurs communications habituelles; il peut être aussi moins familier comme des événements d'actualité ou d'intérêt général. Cependant, le sujet et l'intention doivent être formulés de manière à ce que l'élève puisse choisir clairement sous quel angle et sous quels aspects il doit aborder le sujet.

. L'interlocuteur peut être familier : un ou plusieurs pairs, des élèves du même âge ou plus jeunes, un adulte de son milieu; l'interlocuteur peut être moins familier; dans ce cas, le contexte dans lequel le message est produit paraît suffisamment clair pour que l'élève puisse se faire une représentation assez juste des besoins d'information et des caractéristiques de l'interlocuteur inconnu.

. Le contexte dans lequel s'inscrit la communication doit être clairement identifié; il présente certaines caractéristiques d'un contexte formel : exposé, discussion, compte rendu oral, table ronde, débat. La communication peut être directe ou enregistrée, envoyée à l'extérieur ou diffusée.

7.3 La mise en situation

La production d'un message oral doit être introduite par une mise en situation qui vise à motiver les élèves, à les situer dans le contexte de communication et à présenter la tâche à effectuer.

La mise en situation peut comprendre une activité de préparation ou de planification au cours de laquelle l'élève peut prendre des notes, recueillir des informations sous forme de plan, d'aide-mémoire ou de remarques qu'il conserve pour faire sa communication (cette préparation ne vise en aucun cas à ce que l'élève rédige un texte qu'il lira ensuite).

7.4 Les consignes

Les consignes précisent la tâche de l'élève, le déroulement de la situation de communication et les conditions dans lesquelles se fait la communication; elles sont données par écrit. Elles indiquent entre autres :

. la tâche et les étapes de son déroulement,
. le temps consacré à la préparation (une à quatre heures),
. la durée de communication : de trois à dix minutes environ,
. le matériel de référence à utiliser.

PRIMAIRE **FORMULAIRE DE CONSULTATION** 16-2431-10

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT
AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Commission scolaire : _____
Établissement privé : _____
Autre organisme : _____
Adresse : _____
_____
_____
Numéro de l'organisme : _____
Numéro de téléphone : (___) ____- _____
Responsable de la consultation : _____

RÉPONDANTS ET RÉPONDANTES : NOMBRE

. Cadres : ____
. Personnel professionnel : ____
. Personnel enseignant : ____
. Parents : ____
. Membres d'organismes : ____

MÉCANISME DE CONSULTATION _____
_____
_____
_____

FAIRE PARVENIR UN JEU DE QUESTIONNAIRES PAR ORGANISME D'ENSEIGNEMENT AVANT LE 15 FÉVRIER 1991

ADRESSE DE RETOUR :

Madame Arlette Wiedobe
Direction de la formation générale
Direction générale des programmes
Ministère de l'Éducation
600, rue Fullum - 7e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

PRIMAIRE

QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION

HABILETÉ À COMMUNIQUER ORALEMENT AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Ce document vise à préciser les objectifs et les contenus notionnels ainsi que les profils de compétence relatifs à l'habileté à comprendre et à produire des messages oraux au primaire et au secondaire.
(Plan d'action, p. 18, 3.1.2)

Par rapport à l'ensemble du document :

Ce document répond à l'objectif visé	Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1
	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

Par rapport à chacune des parties du document :

1. PRÉSENTATION DU VOLET ORAL, p. 7

Commentaires _____

_____

_____

2. HABILETÉ À COMPRENDRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Objectifs d'ordre affectif, p. 19

Commentaires _____

_____

_____

2. Tableau synthèse des objectifs, p. 21

Commentaires _____

_____

_____

3. Tableau détaillé des objectifs, p. 23

a) SE PRÉPARER À L'ÉCOUTE

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1. Examiner la situation de communication	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Prévoir sa manière de participer à la communication	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐

Commentaires _____

_____

_____

b) COMPRENDRE DES MESSAGES VARIÉS

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1. Reconstituer un message dans son ensemble	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Se situer par rapport à un message sur le plan des sensations, des émotions, des images et des idées qu'il suscite	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3. Dégager les valeurs socio-culturelles véhiculées par le message, l'auteur ou le locuteur	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4. Se situer par rapport aux valeurs socio-culturelles véhiculées par un message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
5. Dégager des informations en fonction des besoins personnels et scolaires	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
6. Élaborer des informations nouvelles à partir des idées ou des informations contenues dans un message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

c) OBJECTIVER SA COMPRÉHENSION

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1. Évaluer sa compréhension du sens d'un message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Évaluer sa perception d'un message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3. Évaluer la pertinence et l'intérêt des informations ou des idées dégagées d'un message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
4. Évaluer en quoi les idées ou les informations entendues contribuent à sa connaissance et à sa perception du monde	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

B. PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE

1. Objectif terminal, p. 33

Commentaires _____

_____

_____

2. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences, p. 34

Commentaires _____

_____

_____

3. Performance attendue, p. 36

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
1er critère : reconstituer l'ensemble de l'information	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
2e critère : se situer sur le plan des sensations	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
3e critère : dégager des informations	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
4e critère : élaborer des informations nouvelles	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐

Commentaires _____

_____

_____

4. Conditions de réalisation, p. 38

La répartition par classe est pertinente				La contenu général est complet			
Degré d'accord :				Degré d'accord :			
4-Tout à fait	3-Assez	2-Peu	1-Pas du tout	4-Tout à fait	3-Assez	2-Peu	1-Pas du tout
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

3. HABILETÉ À PRODUIRE DES MESSAGES ORAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

A. LES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

1. Objectifs d'ordre affectif, p. 63

Commentaires _____

_____

_____

2. Tableau synthèse des objectifs, p. 65

Commentaires _____

_____

_____

3. Les objectifs d'enseignement et d'apprentissage, p. 67

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
A) PLANIFIER SON MESSAGE	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1. Examiner la situation de communication	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	4	3	2	1	4	3	2	1
2. Anticiper le message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

B. FORMULER DES MESSAGES VARIÉS	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	4 Tout à fait	3 Assez	2 Peu	1 Pas du tout	4 Tout à fait	3 Assez	2 Peu	1 Pas du tout
1. Énoncer des idées ou des informations qui respectent les exigences de la situation de communication	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2. Organiser ses idées ou ses informations en tenant compte des exigences de la situation de communication	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
3. Assurer la cohérence entre les idées ou les informations	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
4. Structurer les énoncés en tenant compte des exigences de la situation de communication	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
5. Adapter les mots, les expressions et la prononciation aux exigences de la situation de communication	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
6. Adapter les moyens prosodiques et les attitudes aux exigences de la situation de communication	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐

Commentaires _____

C. OBJECTIVER SA PRODUCTION

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1. Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	4	3	2	1	4	3	2	1
2. Utiliser des moyens adéquats pour résoudre ses difficultés	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
3. Identifier les situations dans lesquelles il peut réinvestir les habiletés, les connaissances et les savoir-faire développés et travailler à résoudre ses difficultés	4	3	2	1	4	3	2	1
	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

B. OBJECTIF TERMINAL ET PROFILS DE COMPÉTENCE AU PRIMAIRE

1. Objectif terminal, p. 83

Commentaires _____

_____

_____

2. Principes sous-jacents à la théorie d'évaluation des compétences, p. 84

Commentaires _____

_____

_____

3. Performance attendue et critères d'évaluation, p. 85

	La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
	Degré d'accord :				Degré d'accord :			
	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
	4	3	2	1	4	3	2	1
1er critère : le contenu du message	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
2e critère : la cohérence du message	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
3e critère : la construction des énoncés	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
4e critère : le vocabulaire	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐
5e critère : les éléments prosodiques et paralinguistiques	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐	4 ☐	3 ☐	2 ☐	1 ☐

Commentaires _____

_____

_____

4. Conditions de réalisation, p. 89

La répartition par classe est pertinente				Le contenu général est complet			
Degré d'accord :				Degré d'accord :			
Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout	Tout à fait	Assez	Peu	Pas du tout
4	3	2	1	4	3	2	1
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires _____

_____

_____

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

18-2431-09